

LPO INFO

Auvergne-Rhône-Alpes

| Le journal trimestriel de la LPO AuRA

| # 7

Hiver 2023

auvergne-rhone-alpes.lpo.fr

Édition spéciale



Anthropocène et biodiversité

(interview du chercheur Gilles Escarguel pages 4 et 5)

Le Centre de soins face au changement climatique

(page 11)

Changement climatique et oiseaux : quelles prévisions en montagne ?

(pages 12 et 13)



Agir pour la biodiversité



Renard roux © Tatiana

Nuisible ? Est-ce que j'ai une gueule de nuisible ?

Belle et heureuse année 2023

Pour cette année 2023, je vous souhaite le meilleur pour vous, votre famille et vos ami·e·s. Une année de joie, de bonheur, de partage, de solidarité, des moments et des rencontres inoubliables dans la nature.

Des chantiers importants attendent la LPO AuRA en 2023.

La révision des listes régionales oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens est en cours. Le PNA pies-grièches va être lancé. Celui sur le lynx a démarré. Un nouveau site www.faune-aura.org va se substituer, le 1^{er} janvier 2023, aux 9 sites faune-ain, auvergne, ardeche, drome, isere, loire, rhone, savoie et haute-savoie.

Le lancement du chantier de la RSO (responsabilité sociale des organisations) de la LPO AuRA a été acté lors du conseil d'administration du 19 novembre 2022.

Et cette liste n'est pas exhaustive.

Un focus tout particulier sera mis sur les ESOD : espèces susceptibles d'occasionner des dégâts. La révision des listes nationales et départementales a commencé avec les premières réunions en préfecture. Nos représentants en CDCFS (commission départementale de la chasse et de la faune sauvage) sont au travail.

Merci à eux, car leur tâche n'est pas facile lors des réunions qui fixent annuellement les modalités de chasse dans les 12 départements de la région. Ils sont seuls face au monde de la chasse, aux agriculteurs, aux forestiers, à l'OFB et à l'État pour défendre la faune sauvage et les espèces chassées en mauvais état de conservation.

Notre Assemblée Générale se tiendra les 3 et 4 juin 2023 en Ardèche au siège du PNR des Monts d'Ardèche. Réservez déjà ces dates sur vos agendas !

Ce LPO Info n°7 est le premier de l'année. Le sommaire est dense tant les nouvelles naturalistes régionales et locales sont nombreuses. **Ce numéro est spécial et son fil conducteur est le changement climatique et son impact sur la biodiversité.** Gilles Escarguel nous a fait l'honneur, après sa conférence à l'AG sur l'anthropocène, de nous accorder une interview sur le même sujet. Grand merci à lui.

*Marie-Paule de Thiersant,
Présidente de la LPO AuRA*

SOMMAIRE

- 3 • Un aigle royal victime de tir illégal en Isère
- 3 • L'atlas des oiseaux migrateurs de France
- 4 • Anthropocène et biodiversité : interview de Gilles Escarguel
- 6 • Les nouvelles des LPO locales
- 10 • La grotte du Bournillon (Châtelus, Vercors) sous surveillance
- 11 • Le Centre de soins face au changement climatique
- 11 • À nos bienfaiteurs et bienfaitrices : merci !
- 12 • Changement climatique et oiseaux : quelles prévisions en montagne ?
- 14 • Le congrès de la Société Herpétologique de France
- 15 • Préserver un bien précieux : l'eau
- 15 • La Nature au service du Social

⚡ COUP DE GUEULE

Un aigle royal victime de tir illégal en Isère

Le 20 novembre 2022, le Centre de soins pour la faune sauvage de l'Isère le Tichodrome a recueilli un aigle royal victime de tir.

Découvert sur la commune de Saint-Michel-de-Saint-Geoirs (38), cet aigle royal a reçu des plombs entraînant une fracture ouverte de l'humérus droit et un ulcère cornéen à l'œil gauche. Après opération, le Tichodrome reste prudent sur le diagnostic de l'animal, immobilisé pour permettre la consolidation de son humérus.

Comme après chaque découverte d'oiseau protégé victime de tir en Isère, la LPO AuRA et le Tichodrome vont conjointement porter plainte.

Cet aigle est le dixième oiseau d'espèce protégée reçu en 2022 au Tichodrome suite à un tir. Il rejoint la longue liste des rapaces victimes d'empoisonnement ou de tir en Auvergne-Rhône-Alpes.



Radio de l'aigle plombé © Le Tichodrome

La LPO AuRA a déjà dénombré 23 cas sur la région depuis le début de l'année.

L'aigle royal, comme tous les rapaces, est intégralement protégé en France depuis 1976. Sa destruction par tir ou empoisonnement est strictement interdite par la loi. La LPO de l'Isère l'a classé espèce « vulnérable » dans le département en 2016 sur la base des critères de l'UICN (Union Internationale de Conservation de la Nature).

Pour Marie-Paule de Thiersant, présidente de la LPO AuRA, ce tir est criminel et inacceptable. Nous demandons l'ouverture d'une enquête rapide et fouillée pour identifier l'auteur.

Au moment où nous bouclons ce numéro, nous apprenons que l'aigle royal a dû être euthanasié.

♡ COUP DE CŒUR

L'atlas des oiseaux migrateurs de France

Le premier atlas des oiseaux migrateurs de France est désormais disponible.

Le résultat est époustoufflant : 2 tomes, 1117 pages, des informations sur 320 espèces d'oiseaux migrateurs séjournant en France pour l'hivernage ou la reproduction, plus de 100 millions de données issues de programmes scientifiques de suivi de l'avifaune (bague, suivi de la migration, télémétrie, sciences participatives), collectées par plus de 50.000 ornithologues professionnels et amateurs, 24 sites de migration en Auvergne-Rhône-Alpes pris en compte dans les analyses.

Merci à tous nos « spotteurs » guetteurs, guetteuses d'oiseaux, éco-volontaires, stagiaires, services civiques volontaires et



bénévoles qui scrutent le ciel du lever au coucher du soleil, notent tous les oiseaux de passage, accueillent le public, sensibilisent les scolaires et répondent aux journalistes. Merci aussi à tous les généreux donateurs particuliers ou fondations qui soutiennent cette action de suivi de la migration.

Beaucoup d'oiseaux migrateurs sont encore chassables même en période de migration, notamment prénuptiale.

Le combat pour l'oiseau libre continue et nous serons encore présents en 2023 sur les sites de migration en Auvergne-Rhône-Alpes.

TONDEUR OPTIQUE

> TARIFS PRÉFÉRENTIELS ASSOCIATIONS

> SPÉCIALISTE DIGISCOPE

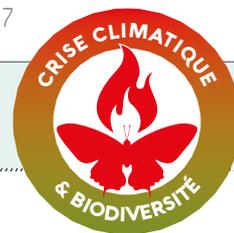
contactornitho@optiquetondeur.com

Tél. 04 74 09 45 67

www.optiquetondeur.com



KOWA
PENTAX
PERL
SWAROVSKI
ZEISS...



Le temps fort de la LPO AuRA

Anthropocène et biodiversité : interview du chercheur Gilles Escarguel

Pour ce numéro spécial « Crise climatique et biodiversité », Gilles Escarguel, enseignant-chercheur à l'Université Lyon 1, nous fait l'honneur de répondre à nos questions, en lien avec sa conférence « Anthropocène, agenda géologique d'un effondrement » donnée à l'AG de la LPO AuRA en juillet dernier.

— Bonjour Gilles. Pouvez-vous vous présenter ?

Je m'appelle Gilles Escarguel, j'ai 51 ans. Je suis depuis 22 ans enseignant-chercheur à l'Université Lyon 1, d'abord en géologie jusqu'en 2015, puis en écologie dans le laboratoire LEHNA spécialisé dans l'étude des écosystèmes aquatiques.

Paléontologue de formation (j'ai étudié les premiers rongeurs d'Europe durant mon doctorat), mes recherches m'ont progressivement conduit vers une réflexion sur « l'après » des grandes crises d'extinction qui ponctuent l'histoire de la vie sur Terre.

À partir du début des années 2010, avec d'autres chercheurs dans le monde, nous avons constaté que les grandes extinctions passées (pouvant aller jusqu'à la disparition de plus de 90% des espèces alors présentes) n'étaient pas si éloignées en termes d'impact que ce vers quoi nous nous dirigeons actuellement, dans le contexte de ce que l'on appelle désormais l'anthropocène.

— Alors justement, qu'est-ce que l'anthropocène ?

Ce concept a émergé au début des années 2000 et a évolué depuis 20 ans. C'est le chimiste Paul Crutzen, découvreur du trou de la couche d'ozone, qui définit l'anthropocène comme une nouvelle étape dans le calendrier géologique du Monde : le moment de l'histoire de la Terre où pour la première fois une seule espèce, la nôtre, par sa présence et ses activités, modifie très profondément les flux d'énergie et les cycles de matières dans la biosphère.

Une fois cette définition géologique établie, différents champs de recherche (écologie, géographie, histoire, sociologie, philosophie...) se la sont appropriée à leur façon.

— Que pouvez-vous nous dire sur les liens entre l'anthropocène et la biodiversité ?

Ce lien est très fort ! Le mot anthropocène est utilisé par des écologues dès les années 1970, qui nomment ainsi un état du Monde dans lequel la biosphère est profondément impactée par la présence et les activités humaines.



De fait, les principales causes du déclin des êtres vivants au cours des deux derniers siècles sont désormais bien identifiées, presque toutes d'origine humaine (source UICN 2015) :

- La dégradation et la perte d'habitats (45% des extinctions constatées)
- La surexploitation des ressources (37%)
- Le changement climatique (7%)
- Les espèces invasives (5%)
- La pollution (4%)
- Les maladies (2%)

Au-delà de ce bilan, il est désormais très clair que c'est le climat, rétrospectivement responsable de la disparition de moins d'une espèce sur dix, qui va devenir dans les prochaines années la principale cause menaçant la biodiversité et l'avenir des espèces. En effet, par nos activités, nous modifions significativement le climat, altérant ainsi de plus en plus profondément les conditions d'habitabilité de la Terre (les températures habitables pour tous) et donc la diversité des êtres vivants sur Terre.

— **Donc le climat est le problème... quelles sont les causes ?**

Tout est lié à l'anthropocène ! Les différentes causes de disparition des espèces, comme le réchauffement climatique lui-même, sont toutes liées à notre capacité à consommer différents types d'énergies, fossiles en particulier.

— **À quel niveau la consommation d'énergie est-elle un enjeu important ?**

Nous pouvons facilement résumer la définition de l'anthropocène à notre addiction à l'énergie, c'est-à-dire notre utilisation toujours croissante de machines qui nous permettent d'agir sur notre environnement.

— **Et les énergies produisent des déchets !**

Sans même nous en rendre compte, nous sommes individuellement et collectivement drogués à l'énergie ! Et l'énergie, c'est notre capacité à transformer notre environnement, donc à créer des déchets. Autrement dit, l'énergie propre, ça n'existe pas, et par définition même de ce qu'est l'énergie, ça n'existera jamais.

Aujourd'hui, 80% de l'énergie utilisée dans le monde (66% en France) provient des hydrocarbures, qui rejettent d'énormes quantités de CO₂, cause principale du réchauffement climatique. La quantité de CO₂ dans l'atmosphère a augmenté de 50% en seulement deux siècles - du jamais-vu au cours de l'histoire de la Terre ! On injecte aujourd'hui plus d'un million de kilos de CO₂ par seconde dans l'atmosphère...

Mais à quantité totale d'énergie constante, remplacer par exemple les hydrocarbures par de l'énergie photovoltaïque et éolienne (aujourd'hui dites « propres » car très peu utilisées dans le monde) ne fera que créer de nouvelles sources de pollutions.

En résumé, une énergie propre est une énergie peu ou pas utilisée. Nous avons donc avant tout et surtout besoin de sobriété...

— **Alors, c'est foutu ?**

Non ! L'anthropocène ne signifie pas la fin du monde, ni même de l'humanité. Même si demain nous entrions dans une nouvelle crise d'extinction, tout ne disparaîtrait pas. En revanche, l'anthropocène sera sans doute la fin de la forme d'humanité telle qu'on la connaît dans le monde occidental depuis deux siècles. Il va nous falloir (ré)apprendre à vivre autrement.

— **Quelles sont les mesures à prendre, les gestes à faire pour sauver ce qu'on peut ?**

À l'échelle individuelle, la priorité est de réduire sa consommation d'énergie. Pour cela, il est possible de faire très facilement son bilan carbone pour pouvoir cibler les marges de manœuvre possibles.

En moyenne en France, nos principaux postes de consommation énergétique sont :

- Se déplacer (27%)
- Se nourrir (24%)
- Se loger (19%)
- Consommer (habillement, numérique...) (16%)

L'industrie du textile, par exemple, est très polluante. La fabrication d'un jean demande 7500L d'eau, soit l'équivalent de trois mois de douches ! L'habillement représente 6% des émissions annuelles de CO₂, soit l'équivalent du parc automobile mondial !

— **Et que faire à l'échelle collective ?**

Pour ce qui est du CO₂, les efforts individuels ne représentent qu'environ 1/4 de la solution...

Les 3/4 restants, c'est du collectif : s'attaquer enfin aux causes, et non aux symptômes. Par exemple ne pas se demander comment utiliser ou non tel ou tel pesticide, mais comment produire une alimentation pour tout le monde qui respecte le vivant.

Pour cela, nous devons envahir le « système » : départements, régions, états, Europe, ONU, partout et à tous les niveaux, pour que notre parole, nos préoccupations prennent du poids dans les décisions publiques. Inverser les rapports de force actuels des lobbys qui aujourd'hui défendent à 90% des intérêts privés auprès des instances publiques.

Bref : inverser la tendance en transformant des minorités en une majorité. Rejoindre des collectifs qui militent pour les intérêts généraux.

— **Par exemple en adhérant à la LPO ?**

Si aujourd'hui certains combats paraissent sans issues, voire perdus d'avance, c'est que nos collectifs restent trop peu nombreux et insuffisamment représentatifs. Si la LPO avait autant d'adhérents et donc de poids que la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), la Politique Agricole Commune serait très différente, et prendrait assurément en compte les enjeux de la biodiversité et du vivant.

*Nous ne pouvons donc qu'inviter nos lecteurs, si ce n'est pas déjà fait, à rejoindre la LPO pour donner de la voix à la biodiversité et au respect du vivant !
Merci Gilles Escarguel d'avoir répondu à nos questions.*

Lien vers sa conférence « Anthropocène, agenda géologique d'un effondrement »

> <https://urlz.fr/kOvh>

Chaîne YouTube de Gilles Escarguel

> <https://urlz.fr/kOvl>



Les nouvelles des LPO locales

Ain

L'écologie selon les chasseurs, un exemple dans l'Ain

Les chasseurs se prétendent « *premiers écologistes de France* » et excellents connaisseurs de la faune. Mais qu'en est-il vraiment ?

Dans l'Ain, pour montrer leur implication dans la préservation de la biodiversité, les chasseurs annoncent sur leur site internet* préparer dans le massif Jurassien des zones de quiétude pour réduire l'impact du ski de randonnée sur le tétras lyre. L'initiative aurait pu se révéler excellente sauf que l'espèce est absente du département depuis au moins 60 ans. Même si, par erreur, les chasseurs ont souhaité parler du grand tétras... la photo publiée sur leur site est celle d'un tétras lyre ! Mais même dans ce cas elle serait mensongère puisque dans l'Ain, la fédération de chasse s'est toujours opposée aux zones de quiétude pour le grand tétras. Autre exemple illustrant bien le mépris des chasseurs pour ces oiseaux en régression : depuis la suspension de chasse du grand tétras pour cinq ans, les chasseurs des Hautes-Pyrénées refusent de continuer d'aider l'espèce car ils ne peuvent plus la chasser.

Le comité territorial de la LPO de l'Ain

* « *Limitation du dérangement du Tétrasyre par le ski de randonnée dans l'Ain. Dans le but de limiter le dérangement du tétras lyre la fédération des chasseurs de l'Ain crée des zones de quiétude en conciliation avec le maintien de la qualité et de la sécurité de cheminement pour la pratique du ski de randonnée* ».



Tétras lyre © Thomas Cugnod

Auvergne

Salle comble à la Goguette !

Jeudi 6 octobre 2022 se tenait à La Goguette (Clermont-Ferrand) la soirée « *Fascinants animaux sauvages de la métropole clermontoise* » en compagnie de Christian Bouchardy, président de la LPO de l'Auvergne.



Hirondelles de fenêtre © Christian Bouchardy

Une soixantaine de personnes étaient présentes pour admirer les magnifiques clichés de Christian, naturaliste et photographe passionné. Anecdotes, messages de sensibilisation, techniques photographiques, le public est reparti émerveillé et motivé à agir pour préserver cette nature fascinante.

Organisé dans le cadre de l'atlas de la biodiversité C.Biodiv (<https://cbiodiv.org>), nous avons aussi pu en apprendre plus sur 3 ans d'actions de ce programme ambitieux, qui continue en 2023.

Nous souhaitons remercier la venue de Jean-Marie Vallée qui représentait Clermont Auvergne Métropole et celle de Laetitia Ben Sadok qui représentait la ville de Clermont-Ferrand. Merci également à La Goguette pour le prêt de la salle, à Christian Bouchardy pour sa belle projection ainsi qu'à toute l'assemblée !

Marie Lathuilière,
Cheffe de projet à la LPO de l'Auvergne

Drôme-Ardèche



Et après-demain ?

L'urgence d'agir ne fait pas de doute : tous les voyants sont au rouge foncé, n'en déplaise à ceux qui sont encore sceptiques. Le dérèglement climatique n'est pas une voiture dont nous pouvons tirer le frein à main, mais bien un paquebot qui court sur son erre.

Beaucoup d'articles de ce LPO Info confirment que la biodiversité est en danger ; toutes les espèces et tous les milieux sont touchés.

Nous, à la LPO AuRA, défendons, « becs et griffes dehors » tout ce qui fait la richesse faunistique de notre région. La moindre espèce animale, le moindre milieu abîmé font l'objet de toute notre sollicitude.

Malgré tous ces efforts, il y a fort à parier que la hausse des températures, les sécheresses et autres phénomènes climatiques modifieront de manière sensible les milieux naturels et, par voie de conséquence, la nature des espèces qui les habiteront.

Nous ne pouvons l'imaginer, le pas de temps n'étant pas celui de l'espèce humaine. Ce n'est que le principe d'une évolution qui, au fil de millions d'années, nous a apporté la biodiversité que nous connaissons, admirons et préservons aujourd'hui pour les prochaines générations.

*Louis Granier,
Président de la LPO de Drôme-Ardèche*



Forêt desséchée © Pixabay

Isère



Création d'un groupe de bénévoles « mares » en Isère

Les fortes chaleurs et la sécheresse de cet été ont rendu plus que nécessaire le suivi régulier des mares en Isère.



Mare à Saint-Nazaire-les-Eymes © Jean-Baptiste Decotte

Risquant fréquemment de disparaître à cause d'un manque de précipitations et d'une évaporation trop intense, les zones humides sont plus que jamais en danger. Plus de 120 mares ont été créées ou restaurées en cinq ans en Isère par notre équipe salariée, mais celle-ci ne pouvait plus, à elle seule, en assurer la surveillance. Nous avons donc constitué un groupe de bénévoles dédié à la connaissance et à la sauvegarde de ces milieux. Ce groupe a plusieurs missions : évaluations écologiques, suivis naturalistes, veille face aux potentielles altérations, réalisation de chantiers d'entretien, de restauration et de création de nouvelles mares ! Ces milieux fondamentaux pour les amphibiens et les libellules sont aussi très importants pour le cycle de vie des oiseaux et des mammifères en leur offrant la possibilité de s'abreuver et de se baigner.

Le changement climatique actuel ne faisant que renforcer la fragilité de ces milieux, il est donc primordial de pouvoir inscrire leur préservation dans la durée !

*Maryne Chiron,
Chargée de vie associative à la LPO de l'Isère*

Loire

10 bougies pour la nature à la Sapia

La LPO de la Loire a fêté le 20 octobre dernier dix ans de gestion en faveur de la biodiversité sur ses terrains acquis en 2012 à la Sapia dans le Pilat, près du Bessat.

Ces 12,5 ha forment une mosaïque d'habitats naturels : hêtraie-sapinière, landes à genêts, zone rocheuse, pelouses... Depuis une décennie la LPO y déroule un programme de gestion en faveur de la biodiversité. Les inventaires conduits par ses bénévoles et salariés y ont révélé la présence de 315 espèces de papillons, 68 d'oiseaux, 22 de mammifères, 22 d'orthoptères et 8 de reptiles et amphibiens.

Divers aménagements écologiques ont été réalisés : création d'une mare, installation d'une cinquantaine de nichoirs et gîtes, débroussaillage de certaines zones pour diversifier les milieux, mise en place l'été d'un éco-pâturage par des espèces rustiques (vaches bretonnes et ânes de Provence), passage annuel d'un rouleau brise-fougères tiré par un cheval de trait sur les landes et prairies pour limiter leur envahissement par ces végétaux, suppression d'une plantation de Douglas et éclaircies d'une plantation de sapins, pose de panneaux d'information pour le grand public...

Pour cette action exemplaire en faveur de la biodiversité, la LPO de la Loire a reçu une aide de 20 000 euros de la Fondation du Patrimoine et 11 000 euros de la Fondation du Crédit Agricole.

Henri Colomb,
Bénévole et délégué territorial de la LPO de la Loire



Responsables LPO et partenaires lors de l'anniversaire du 20 octobre 2022 © Joël Vial

Rhône

À la recherche de la cigogne noire

En 2021, des agriculteurs du Haut-Beaujolais ont observé des cigognes noires en période de nidification.



Cigogne noire © LPO AuRA

La présence régulière d'un à deux individus (couple ?) est confirmée le long de la rivière la Grosnes Orientale à Avenas, Ouroux et Saint-Jacques-des-Arrêts. De mars à fin mai, 70 personnes scrutent inlassablement le ciel, les boisements et prairies bordant ce cours d'eau et en élargissant à la Grosnes Occidentale entre Monsols et Trades.

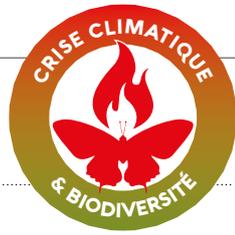
Malgré nos recherches, grande fut notre déception de constater l'absence de ce bel oiseau, constat confirmé par les agriculteurs.

Après étude de la biologie de cette espèce, je pense que des couples nicheurs de Saône-et-Loire (informations à confirmer) remonteraient sur plusieurs kilomètres la Grosnes Orientale pour se nourrir.

En 2023, des journées d'observation seront reconduites afin de statuer sur cette espèce pour le département du Rhône.

Jean Michel Béliard,
Bénévole LPO dans le Rhône et référent ODF
(Atlas des oiseaux nicheurs et hivernants)

Savoie



Le réchauffement climatique : actions LPO en Savoie

L'automne dernier, l'une des thématiques au cœur de l'activité de la LPO en Savoie a été le changement climatique et l'impact qu'il peut avoir sur la biodiversité.

Connaissance

À l'occasion de la Fête de la Science, une conférence-débat a ainsi été proposée présentant le changement climatique vu par les sciences participatives.

Notre base de données www.faune-aura.org (25 millions de données régionales !) et les programmes de sciences participatives mettent en effet en évidence des modifications comportementales de la faune (dates de migration, populations d'hivernants, extension/rétraction de l'aire de répartition, etc.). Toutes ces contributions naturalistes permettent d'améliorer nos connaissances et de mieux protéger les espèces.

Protection

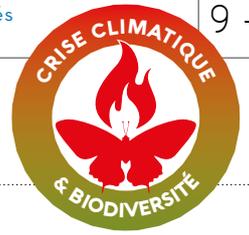
Et justement, quand certaines espèces, déjà réfugiées climatiques dans nos montagnes, deviennent menacées jusque dans leurs refuges par le changement climatique, il nous revient de faire comprendre qu'il faut les laisser « tranquilles ». Nous pensons ici à la marmotte des Alpes, au lièvre variable et aux galliformes de montagne, qui restent tous chassables alors qu'ils subissent de très lourdes menaces. Protégeons-les !

Sébastien Marie,
Bénévole et délégué territorial de la LPO de Savoie



Marmotte © Violaine Gouilloux

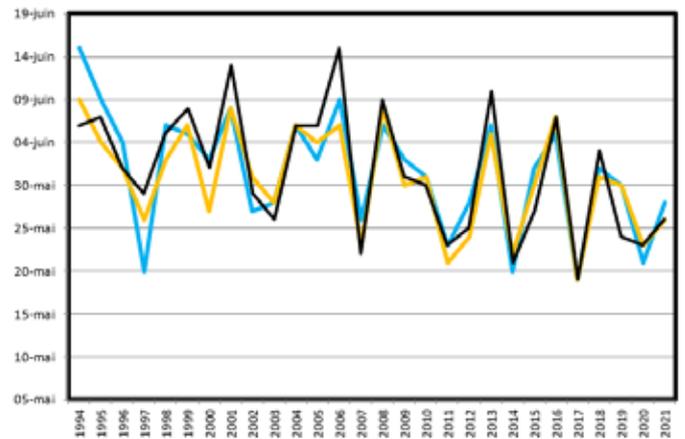
Haute-Savoie



Dérèglement sur le Vuache

Sur la montagne du Vuache, en 27 années, les dates d'envol des mésanges ont progressé de 8 à 11 jours.

Date d'envol des mésanges sur le Vuache



Depuis 1995, la pose de nichoirs en bois, principalement destinés aux passereaux (mésanges, sittelles, grimpeaux) a été lancée en Haute-Savoie. Mais après 15 à 20 années, il a fallu les remplacer. Les communes, conseillées par la LPO, ont alors choisi des nichoirs en béton de bois de la marque Schwegler.

Le Vuache est ce chaînon calcaire, partie sud du défilé du fort l'écluse, bien connu pour le suivi de sa migration postnuptiale. Les 110 nichoirs sont situés à 800 m d'altitude. On analyse ainsi le suivi des dates d'envol des mésanges charbonnières, bleues et noires. On constate alors que les bleues et noires ont progressé de 11 jours en 27 années, les charbonnières de 8 jours. On peut comparer avec des zones moins élevées en altitude comme sur le plateau de la Semine, à 500 m : 6 jours pour la charbonnière et 3 pour la bleue. Plus bas encore à 300 m au bord du Rhône, la différence n'est plus que de 5 jours pour la bleue et d'une seule journée pour la charbonnière. On constate ainsi que le dérèglement climatique touche encore plus les données biométriques, en altitude.

Christian Prévost,
Bénévole et délégué territorial de la LPO de Haute-Savoie



Les groupes régionaux

La grotte du Bournillon (Châtelus, Vercors) sous surveillance

La grotte du Bournillon fait partie des éléments géologiques et naturels remarquables les plus spectaculaires du massif du Vercors (karst).

Cette cavité est connue pour la taille de son porche (100 m de haut sur 40 m de large) Son intérêt est géologique, hydrologique, archéologique, sportif (spéléologie notamment), touristique et naturel. Elle est incluse dans le site Natura 2000 FR8201743 « La Bourne ». Une réflexion pour sa préservation a été initiée il y a plus de 20 ans.

En 2008, un arrêté préfectoral de protection de biotope (APPB) a été pris par le Préfet de l'Isère à cause de dérives d'usage (feux, activités motorisées...) pour garantir la préservation de ce site et notamment protéger les populations de chiroptères. Cet arrêté a été contesté localement car, en premier lieu, il interdisait la pratique des activités de loisirs (dont la spéléologie) sans aménagement ; en second lieu, il était inapplicable car localisé sur le foncier qui concerne uniquement l'entrée de la grotte (site à cheval sur l'Isère et la Drôme) ; en troisième lieu, il n'était pas respecté localement suite à l'échec de la concertation lors de sa rédaction. Bien qu'interdit à la fréquentation de loisir, le porche et le réseau étaient parcourus toute l'année par un public varié.

Devant ce constat, les élus locaux ont mobilisé le Parc naturel régional du Vercors pour servir de médiateur entre les services de l'État et les acteurs du territoire, dans le but d'une éventuelle modification de l'APPB, de la préservation et d'une valorisation adaptée de la grotte de Bournillon.



Grotte de Bournillon © Nicolas Baudier



Grotte de Bournillon © Nicolas Baudier

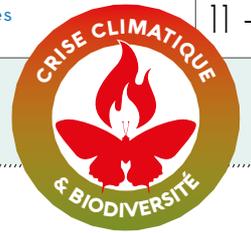
La présence de chiroptères étant l'enjeu naturaliste principal de ce site, des connaissances précises sur la nature et leur utilisation de la cavité (dans l'espace et dans le temps) étaient indispensables pour pouvoir évaluer si une ouverture au public était possible et comment cette dernière pouvait être envisagée.

Une étude a donc été menée sur un cycle annuel entre octobre 2017 et octobre 2018 grâce au soutien financier du Département de l'Isère et du Parc. Elle a combiné plusieurs méthodes (écoutes ultrasonores, observations, analyses génétiques, datation au carbone 14...). Les résultats ont été surprenants et ont permis de proposer des aménagements dans le temps et l'espace pour une fréquentation respectueuse des enjeux, dans cette grotte qui abrite des chauves-souris depuis plus de 2500 ans.

*Myrtille Bérenger,
Diagnostic Nature*



La vie du Centre de soins LPO en Auvergne



Le Centre face au changement climatique

Tous les ans, le nombre d'accueils ne cesse d'augmenter et chaque année fait état d'un nouveau et triste record. À cela s'ajoutent les effets du changement climatique, lourds de conséquences.



Nourrissage d'une bergeronnette grise © LPO AuRA

Coordonnées des centres de soins en Auvergne-Rhône-Alpes :

CSOS LPO AuRA (63 - 43 - 03 - 15) 06 46 62 36 89 cds.auvergne@lpo.fr lpo-auvergne.org	Ermus (74) 04 50 68 42 10 asso.ermus@gmail.com	Le Tétrás Libre (73 - 74 - 01) 07 83 80 05 46 csfs.pays.de.savoie@gmail.com csfs-paysdesavoie.org
--	--	--

Le Tichodrome (38 - 01) 04 57 13 69 47 letichodrome38@gmail.com le-tichodrome.fr	L'Hirondelle (69 - 42 - 07 - 26 - 01) 04 74 05 78 85 contact@hirondelle.ovh hirondelle.ovh	Panses-Bêtes (63 - 43 - 03 - 15) 04 73 27 06 09 pansebetes@gmail.com pansebetes.fr
---	---	---

Les conséquences du changement climatique et les événements météorologiques extrêmes qui surviennent de plus en plus fréquemment impactent la capacité de résilience du Centre. 2022 aura ainsi été une année éprouvante. Entre mai et août, période de haute activité, la moyenne d'accueil est de 400 à 500 oiseaux par mois. Suite au violent et brutal orage de grêle qui s'est abattu sur le secteur de Vichy en juin, ce sont 490 oiseaux qui ont été rapatriés au Centre de Sauvegarde en une semaine. Et les canicules qui ont suivi ont été la cause d'un surplus d'accueil de 50 oiseaux.

Les intempéries de 2022 (orage de grêle sur le secteur de Vichy, épisode pluvieux et canicules) deviennent ainsi la deuxième cause d'accueil au Centre de Sauvegarde, représentant 25% des oiseaux accueillis. La première cause reste le ramassage des jeunes (33%).

Au total, plus de 3300 oiseaux ont été accueillis en 2022. Pour rappel, en 2021, le Centre avait accueilli plus de 2700 oiseaux, ce qui était déjà un triste record.

*Magali Germain,
Chargée de communication à la LPO de l'Auvergne*



Legs et donations

À nos bienfaiteurs et bienfaitrices : merci !

Nous rendons hommage à nos bienfaiteurs disparus, ces femmes et ces hommes qui ont choisi de protéger la nature durablement par un legs ou une assurance-vie en faveur de la LPO AuRA.



Leur geste remarquable permet à notre association de continuer son combat pour le respect d'un patrimoine naturel trop souvent malmené et de faire vivre nos valeurs.

Nous tenons à exprimer notre profonde reconnaissance à ces amoureux de la nature, généreux testateurs : **Huguette T-N** ; **André D.** ; **Denise B.**

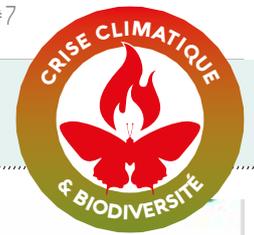
Merci aussi à celles et ceux qui nous ont informés de leur vivant que le testament qu'ils venaient de rédiger pour la LPO France stipulait que leur geste généreux bénéficie à des actions en Auvergne-Rhône-Alpes : **Romain B.** ; **Emilia I.**

Merci à celles et ceux qui ont désigné la LPO AuRA comme bénéficiaire de tout ou partie de leur assurance-vie : **Carole G.** ; **Catherine F.**

Merci à celles et ceux qui ont donné pour la LPO AuRA des biens immeubles (terrains) qu'elle gérera pour la mise en œuvre d'actions positives et durables pour l'environnement : protection des espèces, préservation d'étendues naturelles, sensibilisation à l'environnement et à l'éco-citoyenneté auprès de tous : **Patricia N.** ; **Bernadette T.** ; **François S.** ; **Pierre M.**



Campagne de protection d'espèce



Changement climatique et oiseaux : quelles prévisions en montagne ?

Les études scientifiques montrent de façon claire que le changement climatique en cours est en train de modifier le fonctionnement des écosystèmes et le comportement des oiseaux. Ces changements sont particulièrement importants pour les oiseaux vivant en haute montagne comme les galliformes.

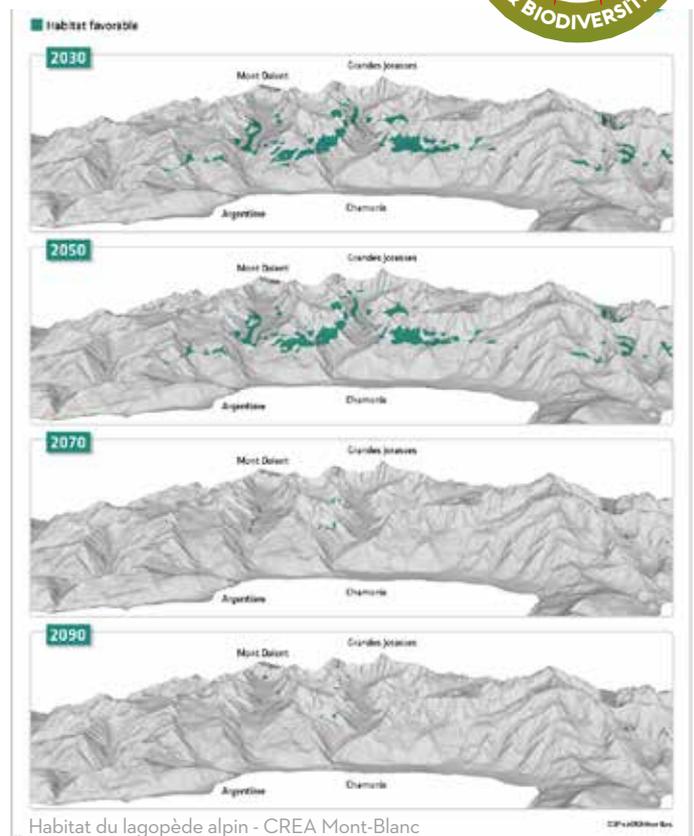
Constat général

L'effondrement de la biodiversité qui est observé sur tous les continents peut être expliqué par différentes grandes causes : fragmentation des populations, altérations des réseaux trophiques par les espèces invasives, disparition des habitats associée au changement de l'utilisation des terres ou exploitation des ressources par l'Homme.

À ces grandes causes, il faut rajouter les changements globaux qui vont se traduire, selon les pays, par des modifications importantes des températures et du régime de pluviométrie. Beaucoup de travaux scientifiques ont mis en évidence des impacts importants de ces modifications chez les oiseaux. Tout d'abord, plusieurs études notent que les migrateurs longue distance sont particulièrement affectés par ces changements. Même si les dates d'arrivée des migrateurs sont un peu plus précoces, cet avancement n'est pas assez rapide pour compenser l'avancement de la saison et des ressources alimentaires pour ces oiseaux. Leur reproduction n'est plus vraiment en phase avec les ressources alimentaires ce qui impacte le succès reproducteur. Les changements globaux conduisent aussi à une homogénéisation des communautés au profit des espèces généralistes. On a longtemps attribué cela à la moindre sensibilité des espèces généralistes aux changements d'habitat, mais on sait aujourd'hui que les généralistes s'en sortent mieux face aux changements climatiques que les espèces spécialistes. Enfin, le troisième changement majeur concerne le remplacement progressif des espèces septentrionales par les espèces méridionales qui supportent mieux les conditions chaudes. Ce remplacement est documenté aussi bien pour les populations d'oiseaux que pour celles de papillons.

Les milieux montagnards

Les régions de montagne et de haute latitude sont des écosystèmes complexes avec des conditions climatiques rigoureuses, ce qui a conduit beaucoup d'espèces à rechercher des micro habitats aux caractéristiques météorologiques particulières. Ces milieux montagnards sont aussi caractérisés par une courte durée de la période favorable à la reproduction et des variations climatiques inter-annuelles très importantes (enneigement, températures...). Le réchauffement global altère



déjà ces environnements très sensibles et les galliformes de montagne symbolisent bien les difficultés que rencontrent les espèces alpines dans ce contexte. Dans les Alpes, ces espèces sont toutes en limite de leur aire de répartition. À ce titre, elles sont vulnérables, et fortement exposées à des menaces nouvelles qui s'ajoutent à celles qu'elles rencontrent déjà (dérangement, dégradation d'habitat, chasse, etc.). Ces espèces sont très sédentaires et exigeantes quant à leur habitat, ce qui suggère de faibles capacités d'adaptation.

Le changement climatique en cours vient donc fortement assombrir leurs perspectives déjà bien mauvaises. Celui-ci a de nombreuses implications, complexes et ambivalentes, que nous ne présenterons pas ici en détail, mais il est démontré qu'il :

- perturbe des espèces majoritairement adaptées au froid,
- désynchronise le cycle de reproduction d'avec la ressource alimentaire printanière,
- augmente la mortalité automnale et hivernale (prédation, manque d'isolation, etc.).

La réduction de l'habitat

Mais l'impact le plus fort du changement climatique vient certainement des modifications qu'il opère sur l'habitat de ces espèces. En faisant notamment remonter les étages de végétation, il pousse les espèces qui en dépendent à remonter également. Or, les massifs montagneux sont de type pyramidal : plus on monte, plus la superficie est réduite. C'est ainsi que le Parc national des Écrins estime que si l'habitat favorable au lagopède alpin représente aujourd'hui 25% du Parc, il n'en représentera plus que 4% en 2100 (et le CREA Mont-Blanc a produit des

modélisations du même ordre, voir ci-contre). Il ne serait pas nécessaire d'en dire plus sur la menace qui pèse sur l'espèce, mais ajoutons tout de même que cette réduction drastique d'habitat va s'accompagner d'un facteur aggravant d'isolement des populations, phénomène néfaste à leur dynamique et leur évolution.

Nous ne pouvons que constater que ce changement climatique est déjà à l'œuvre. Le lagopède alpin, le tétras lyre, la gélinotte des bois, ces espèces d'affinité boréale sont déjà dans les Alpes des refugés climatiques de longue date. Mais nous pouvons observer qu'elles sont désormais menacées jusque dans leur refuge. Ces espèces ainsi que la perdrix bartavelle disparaissent toutes petit à petit des marges de leur aire de répartition. Elles opèrent une remontée en altitude significative puisqu'en moyenne, elles sont rencontrées environ 100 m plus haut qu'il y a 10 ans. Ces phénomènes sont donc malheureusement appelés à s'accélérer. Et pendant ce temps, d'autres espèces, pas nécessairement montagnardes, vont venir grossir les rangs des refugés climatiques. C'est ainsi, par exemple, qu'en 10 ans, la moyenne d'altitude de reproduction de la caille des blés a augmenté dans les départements de Savoie de plusieurs centaines de mètres !

Une adaptation possible ?

Face à ces changements climatiques, certaines espèces possèdent une certaine capacité à s'adapter. Ces adaptations peuvent faire appel à de la plasticité comportementale, par exemple sur la date de ponte qui peut en partie s'ajuster aux conditions météorologiques chez la mésange charbonnière. Dans certains cas comme chez la chouette hulotte, les scientifiques ont montré une adaptation génétique. Ainsi, la forme brune désavantagée lors des hivers très neigeux par rapport à la forme grise, voit sa fréquence augmenter avec le réchauffement climatique et la diminution de l'épaisseur de neige. Quelles espèces auront ces capacités d'adaptation dans les décennies à venir ?

Thierry Lengagne,
Président de la LPO de l'Ain,
et Sébastien Marie,

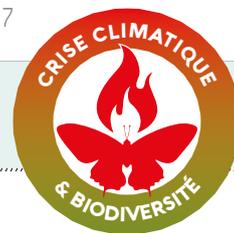
Bénévole et délégué territorial à la LPO de la Savoie



Lagopède alpin © Jean-François Desmet



Le congrès de la Société Herpétologique de France



Une belle « GHRAventure » !

Le Congrès de la SHF a été organisé cette année par la LPO AuRA et son Groupe Herpétologique Rhône-Alpes, la mairie de Belleville-en-Beaujolais et la Communauté de Communes Saône-Beaujolais.

Le 49^{ème} congrès de la Société Herpétologique de France fut une belle GHRAventure, tant dans sa préparation que dans son déroulement, avec un record de participant-e-s (270 inscrit-e-s).

Une foule de naturalistes a pu apprécier près d'une trentaine de communications et ateliers scientifiques, très riches et diversifiés sur la forme comme sur le fond des sujets traités, ainsi que de riches moments de convivialité et de divertissement (concert, dégustation de vin, projections de vidéos - voir ci-contre).

L'occasion pour des mondes différents d'échanger, se croiser, créer des liens et mener des actions de conservation des reptiles et amphibiens. L'accent a été mis cette année sur les effets du réchauffement climatique avec diverses communications relatant les projections relatives à la future répartition des espèces de reptiles et d'amphibiens selon les différents scénarii climatiques. Ces dernières dressent malheureusement un tableau particulièrement peu optimiste.



Congrès de la SHF © Alexandre Roux

Web-série « Les herpétos fantastiques »

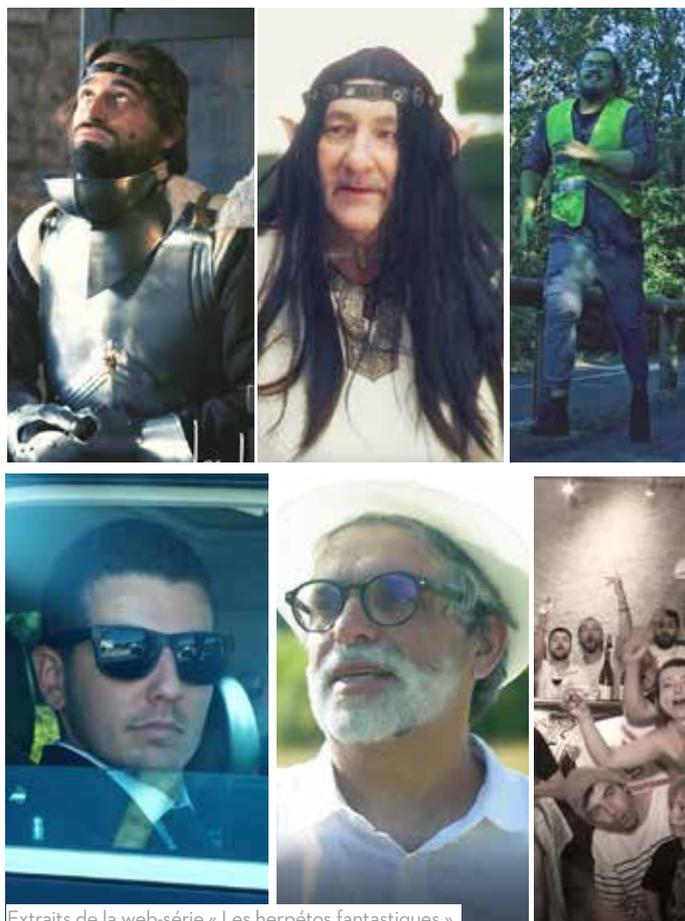
Le Groupe Herpétologique Rhône-Alpes (GHRA) de la LPO Auvergne-Rhône-Alpes a lancé en octobre 2022 une web-série parodique pour encourager à la mise en place d'actions favorables aux reptiles et amphibiens.

Soutenue par la Communauté de Communes Saône-Beaujolais et le Département du Rhône, réalisée par Numéo production, cette web-série a la particularité d'avoir été mise en scène et écrite par des salariés et bénévoles de la LPO AuRA et du GHRA, qui en sont également les acteurs.

L'objectif de ces vidéos est de sensibiliser avec humour et de façon décalée un public différent de la sphère naturaliste, pas forcément averti sur les questions de biodiversité. Ces vidéos apportent des solutions concrètes pour protéger les reptiles et amphibiens, dont plus d'une espèce sur cinq est menacée de disparition en France selon la dernière liste rouge de l'UICN en 2015.

Voir les vidéos : <https://urlz.fr/k1fl>

*Alexandre Roux et Fabien Dubois,
Chargés de missions à la LPO AuRA et membres du GHRA*



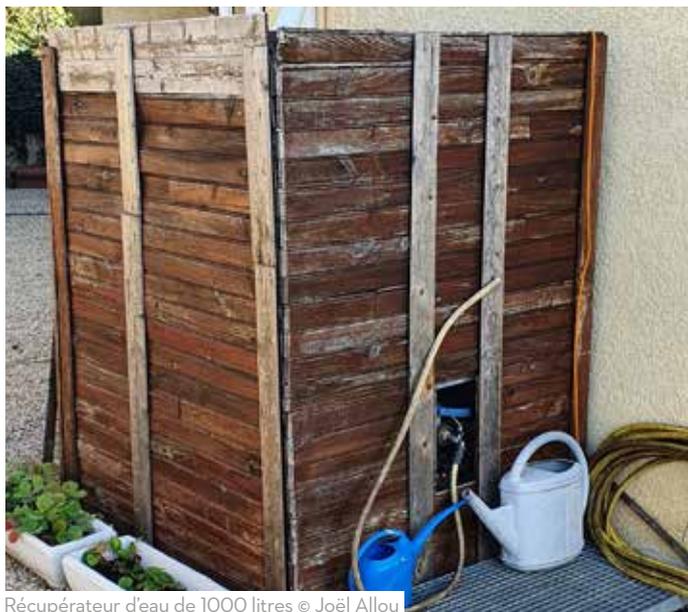
Extraits de la web-série « Les herpétos fantastiques »



Conseils au jardin

Préserver un bien précieux : l'eau

La sécheresse record de 2022 nous questionne sur nos ressources en eau, ce bien universel.



Récupérateur d'eau de 1000 litres © Joël Allou

Au moment où j'écris ces lignes, des projets de « supers-bassines » laissent songeurs sur les conséquences désastreuses que peuvent engendrer ces réalisations à long terme. Le temps du « geste magique » d'ouvrir le robinet et voir couler ce liquide à flot est révolu. Il faut donc la préserver. Quelques gestes au quotidien nous permettent de récupérer l'eau et ainsi l'utiliser pour arroser son jardin, des bacs à fleurs... Par exemple, mettre une bassine dans son évier, un seau sous la douche (en attendant que l'eau soit chaude) permet de récupérer environ 15 à 20 litres d'eau par jour, voire plus (je vous laisse faire le calcul sur une année). Placer des récupérateurs externes ou enterrés permet de capter plusieurs milliers de litres. Cette eau sera destinée à retourner dans le sol via son jardin plutôt que d'être canalisée jusqu'à une rivière éloignée. Cependant, une des premières mesures est de rendre les sols perméables.

Retrouvez les solutions possibles sur ce sujet dans le cahier local de la LPO de l'Ain à retrouver sur : auvergne-rhone-alpes.lpo.fr/nos-publications/

Joël Allou,
Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Ain



Les Refuges LPO

La Nature au service du Social

Le programme Refuges est une très belle porte d'entrée pour créer du lien entre Social et Nature.

Ainsi, deux projets Refuges sont nés : un avec l'Institut Médico Éducatif (IME) de Soubeyran, (07) en 2021 et un avec l'Unité Éducative d'Activités de Jour (UEAJ) de Valence (26) en 2022. Cela permet de sensibiliser des publics très différents de nos habitudes.

L'IME accueille des jeunes de 11 à 17 ans atteints de déficiences intellectuelles qui ont du mal à suivre le cursus scolaire classique. Leur permettre de connaître la nature qui les entoure et proposer de nouvelles activités est un vrai plus pour eux. L'un d'eux nous a confié : « enfin un sujet qui m'intéresse et dans lequel je suis bon ! Parce que les maths... J'y arrive pas ».

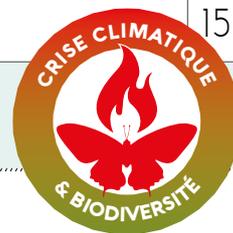
L'UEAJ accueille de jeunes mineurs suivis par la police judiciaire. Sur le site, nous avons créé une mare, fabriqué des gîtes à chauves-souris et des nichoirs, planté des arbres et arbustes pour le rendre plus agréable. Les jeunes ont été très dubitatifs quant à ce projet, mais certains ont découvert de nouvelles perspectives d'avenir. Lors d'une sortie autour des vautours fauves, leur première réaction a été : « ça vaut cher



Nid géant et silhouettes d'oiseaux peintes par les jeunes de l'IME © Maëlle Lemaire

ces oiseaux ? », d'où l'importance de les sensibiliser à porter un autre regard sur ce qui les entoure.

Maëlle Lemaire,
Chargée de mission animation à la LPO de Drôme-Ardèche



HOMMAGES



Alain Bernard, une vie consacrée à la protection de la nature

Alain Bernard est décédé le 4 octobre 2022 à Château-Gaillard (01), commune où il a toujours vécu. Passionné dès l'enfance par la nature et sa protection, Alain s'était rapidement engagé pour mieux la connaître et la préserver. Tout jeune, il intégrait la Société des Naturalistes et Archéologues de l'Ain puis devint pendant des décennies le pilier du CORA Ain, son représentant infatigable au sein de multiples commissions où il portait, contre vents et marées, la parole de la nature.

Cette activité « administrative » ne l'avait jamais éloigné du terrain, des comptages qu'il organisait et de ses suivis. Alain était aussi un homme de plume. Notre « érudit départemental » rédigeait pendant des années une synthèse annuelle et parfois mensuelle des données collectées. Il restera aussi l'auteur de nombreux articles du *Bièvre*, de notices des atlas nationaux et régionaux, ainsi que le coauteur de l'ouvrage « *Oiseaux de la Dombes* ».

Alain était enfin un ami, un homme attachant, discret, et qui manque cruellement à tous ses proches.

Pierre Cruzier,
LPO de l'Ain



Notre ami Alain Gagne nous a quitté le 28 octobre

Compagnon de nos voyages ornithos, de nos sorties de terrain, et de nos rencontres conviviales, il a beaucoup donné de son énergie et de son temps pour la LPO, tant en Isère que dans la région. Photographe passionné et expert, il a mis nombre d'entre nous sur la piste du numérique.

Il laisse pour beaucoup l'image d'un ami chaleureux, disponible, aimant la vie et œuvrant toujours pour le meilleur.

Jacques Prévost,
LPO de l'Isère



LPO Auvergne-Rhône-Alpes

Siège social

Maison de l'environnement · 14 avenue Tony Garnier 69007 Lyon

Adresse de correspondance

100 rue des Fougères 69009 Lyon · 04 37 61 05 06

auvergne-rhone-alpes@lpo.fr · auvergne-rhone-alpes.lpo.fr

LPO de l'Ain

5 rue Bernard Gangloff
01160 Pont-d'Ain
ain@lpo.fr

LPO de l'Auvergne

2 bis rue du Clos Perret
63100 Clermont-Ferrand
auvergne@lpo.fr

LPO de la Drôme-Ardèche

18 place Génissieu
26120 Chabeuil
drome@lpo.fr

LPO de l'Isère

MNEI, 5 place Bir Hakeim
38000 Grenoble
isere@lpo.fr

LPO de la Loire

Maison de la nature,
11 rue René Cassin
42100 Saint-Étienne
loire@lpo.fr

LPO du Rhône

100 rue des Fougères
69009 Lyon
rhone@lpo.fr

LPO de la Savoie

Les Pervenches,
197 rue Curé Jacquier
73290 La Motte-Servolex
savoie@lpo.fr

LPO de la Haute-Savoie

46 route de la fruitière
74650 Chavanod
haute-savoie@lpo.fr

Directrice de la publication : Marie-Paule de Thiersant

Secrétaire de rédaction : Clarisse Novel - Rédacteur en chef : Henri Colomb

Comité de rédaction : Joël Allou, Christian Bouchardy, Henri Colomb, Gilbert David, Louis Félix, Catherine Giraud, Ghislaine Nortier, Clarisse Novel, Christian Prévost, Dominique Secondi, Marie-Paule de Thiersant

Coordination : Clarisse Novel - Mise en page : Camille Combes

Imprimé par Rebul Imprimerie, 24-26, rue des Haveurs - ZA Montmartre - BP 351 - 42100 Saint-Étienne
ISSN 2802-7256 - Janvier 2023



SATORIZ le bio pour tous!

www.satoriz.fr



Quel avenir pour les étangs de la Dombes ?

La Dombes est malade de son manque d'eau récurrent, des canicules à répétition.

Quelle région désormais ne l'est pas... Mais ici où il semble que l'on ne circule que sur des isthmes et des passages imposés par le chemin de l'eau, un patrimoine écosystémique parmi les plus riches de notre pays est menacé. Et quel avenir pour notre biodiversité, lorsque rien n'est moins incertain que l'avenir même des étangs ? Les pisciculteurs sont préoccupés par le devenir de leur patrimoine et les nouvelles orientations à donner à cet outil multiséculaire de production halieutique, économique et cynégétique.

L'avifaune est-elle en mesure de s'adapter ? Quels mécanismes entrent en jeu et décideront de ce qu'elle sera demain ? Organisme en souffrance, la biodiversité est plus que jamais dynamique. Ainsi a-t-elle été en mesure de se reconstruire après la dernière glaciation, à la reconquête forestière, puis à son défrichement avec l'avènement de l'agriculture. Dans notre région, le dernier millénaire a été le théâtre de l'optimisation progressive de l'étang-vivier, fondée sur la simple observation des saisons et de l'écoulement naturel de l'eau.

Mais soudain, le paradigme a changé avec la diminution de la ressource en eau : la gestion de l'étang dite « en bon père de famille » est obsolète. Le régime pluviométrique n'est pas censé, dit-on, diminuer, seulement devenir plus irrégulier, aléatoire, imprévisible. Ce qui force d'ores et déjà à gérer la ressource avec une adaptabilité qui tranche avec le cycle traditionnel des « assecs » et des « évolages ».

La biodiversité se décale vers le nord-est

Les études récentes démontrent clairement un décalage de la biodiversité vers le nord et le nord-est de l'Europe. Près de 80% des plantes ont déjà significativement avancé leur période de développement foliaire, en moyenne de 2,5 jours par décennie entre 1971 et 2000. La saison de pollinisation commence 10 jours plus tôt et dure plus longtemps qu'il y a 50 ans, et ces phénomènes s'amplifient. La distribution des espèces animales se décale vers le Nord et l'Est de l'Europe, en réponse à l'augmentation de la température. Toutes espèces confondues, les tendances locales diffèrent selon les régions biogéographiques, les territoires, les groupes taxonomiques, suggérant une complexité d'interactions à petite échelle.

Les oiseaux sont extrêmement réactifs à l'accélération de ces modifications. Le vol est une solution majeure dans l'indispensable processus d'adaptation des espèces à leur environnement, à la colonisation de nouveaux territoires, et dont ne bénéficient pas d'autres taxons (amphibiens, reptiles). Cela se traduit dans notre pays par l'expansion et ou l'accroissement d'espèces méridionales, et simultanément par le déclin d'espèces septentrionales. La thermophile hypolaïs polyglotte donne l'impression de repousser hors de nos frontières les dernières représentantes de son alter ego, l'hypolaïs ictérine. Parmi les espèces représentatives de notre avifaune paludicole, la distribution de la rousserolle turdoïde et de la locustelle lusciniôïde se replie significativement vers le Nord et l'Est. Il semble en aller de même pour la locustelle tachetée, et côté bocage, pour la fauvette babillarde. Ces changements de distribution peuvent déjà affecter nos populations locales, ou sont prévisibles à plus ou moins brève échéance. Plus que d'autres, les oiseaux inféodés aux zones humides deviennent des « indicateurs climatiques ».



Étang déficitaire © Maurice Benmergui



Blongios nain © Maurice Benmergui

Déclins et expansions

La mésange boréale, autrefois hôte caractéristique de la forêt mésohygrophile dombiste a discrètement et pratiquement disparu au cours des dix dernières années. Son déclin également national (-49% entre 1989 et 2019) serait corrélé à une baisse du taux d'humidité des sols forestiers, et à la raréfaction induite de la ressource alimentaire hivernale qui impacte la survie de cette espèce très sédentaire.

Certaines espèces sont amenées à avancer leur cycle de reproduction en réponse à l'augmentation des températures printanières, d'autres ne réussissent pas cette adaptation. Les températures n'expliquent pas toujours l'avancée des dates de ponte des mésanges par exemple, mais la désynchronisation entre proies et période d'élevage des jeunes est évoquée pour expliquer certains déclins.

Les dates d'arrivée des migrateurs transsahariens évoluent peu. Pourtant, la rousserolle effarvatte a tendance à pondre plus tôt, à décaler le pic de sa période de nidification du

fait de l'augmentation des températures de mai à juillet. L'allongement de la saison augmente les opportunités de nichées supplémentaires supposées favoriser la démographie plus probablement encore chez des oiseaux sédentaires et des migrateurs partiels : bruant des roseaux, cisticole des joncs, tarier pâtre...

La cisticole des joncs, et dans son sillage, la bouscarle de Cetti, illustrent de façon plus démonstrative les changements en cours dans nos régions. La distribution européenne de la cisticole s'est significativement étendue vers le Nord entre 1997 et 2017. Le tropisme climatique méridional-tempéré et océanique des deux espèces leur interdisait encore récemment une implantation pérenne en Dombes. Elles y sont rares avant 2015, lorsque démarre leur fulgurante expansion. Celle-ci est corrélée à l'adoucissement des températures hivernales : la répartition de la cisticole se tient sous l'isotherme de 3,5°C en janvier ; une limite biologique qui est tombée au cours de la période 2000-2018. Faiblement ou non migratrice, elle n'est toutefois pas à l'abri d'un épisode hivernal rigoureux et mortifère, mais sa capacité de recolonisation est tout aussi rapide dès que les conditions s'améliorent.

Hautes-eaux, basses-eaux ?

Une autre conséquence du réchauffement est d'exonder durablement les roselières et de diminuer son intérêt pour l'avifaune qui lui est inféodée : blongios nain, héron pourpré, rousserolle turdoïde. Les conditions trouvées en début de période de reproduction conditionnent la réussite de la reproduction du cortège palustre. La diminution du nombre d'étangs en eau se traduit arithmétiquement par une réduction des populations d'oiseaux d'eau (anatidés, grèbes...).

En contrepartie, de telles conditions donnent l'opportunité à des oiseaux non strictement méditerranéens, mais lagunaires, de s'exprimer plus largement sur les vasières découvertes en quasi-permanence : ainsi le tadorne de Belon qui bénéficie aussi probablement de l'abandon de terriers de ragondin exondés, et qu'il s'approprierait. La littorale avocette élégante réussit même une première nidification continentale en Dombes en 2019.

Les colons

De nouvelles espèces colonisent les étangs. On assiste à une flambée spectaculaire de reproduction de la talève sultane en Dombes en 2021, après une première nidification réussie en 2016. En 2022, les premiers ibis falcinelles ont niché, spontanément, dans l'enceinte du parc des Oiseaux à Villars les Dombes. À la fin de l'été 2022, on assiste à une poussée inédite de la dispersion postnuptiale du très méditerranéen rollier d'Europe, un phénomène qui s'amplifie ces dernières années dans toute la région.

Les mécanismes procédant de cette évolution faunistique sont plus complexes qu'il n'y paraît : qu'est-ce qui a poussé le cygne chanteur, espèce boréale s'il en est, il y a peu encore considéré comme un visiteur des hivers les plus rigoureux, à conquérir la Dombes ?

La présence récurrente au cours des dernières années de la rare - moins de dix couples en France - et continentale marouette poussin peut n'être qu'un épiphénomène. Elle est toutefois une espèce très réactive à la modification des habitats et à la variation des niveaux d'eau : précisément la baisse des niveaux à laquelle est associée l'expansion des héliophytes. Alors opportunité écologique et temporaire, ou velléité colonisatrice ?

Accompagnement et vigilance

La nouvelle donne climatique ne doit pas occulter les causes précédentes du déclin de notre biodiversité - l'intensification de l'agriculture, l'usage des phytosanitaires : les usages de l'eau notamment mobilisent les services de l'État. Dans un contexte essentiellement privatif, l'environnementaliste sera amené à concevoir et proposer des objectifs destinés à concilier les conditions de conservation d'une biodiversité de référence, et de préparer l'écosystème à l'accueil d'un cortège nouveau, tout cela avec la ressource en eau disponible à l'instant « T ».

La place de la LPO de l'Ain est autant que possible mais incontestablement auprès des acteurs de terrain, aux côtés des représentants institutionnels et animateurs de territoires, dans l'observation et surtout l'accompagnement.

*Maurice Benmergui,
Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Ain*



Locustelle tachetée © Maurice Benmergui

Espèces d'oiseaux menacés : une responsabilité particulière du département de l'Ain

Le pôle vertébré, piloté par l'OFB et co-animé par la LPO et la Fédération régionale de chasse, doit effectuer une révision de la liste rouge des oiseaux en AuRA pour le printemps 2023.

Cette liste rouge, établie conformément aux critères internationaux de l'Union Internationale pour la Conservation de la Nature (UICN), dresse un bilan objectif du degré de menace pesant sur les espèces.

Elle permet de déterminer le risque de disparition de notre territoire des espèces végétales et animales qui s'y reproduisent en milieu naturel.

Le système mis au point pour l'établissement de la Liste rouge est le résultat d'un vaste processus de concertation, d'élaboration et de validation. Avec le système de la liste rouge de l'UICN, la classification d'une espèce dans l'une des trois catégories d'espèces menacées d'extinction (CR : En danger critique, EN En danger ou VU Vulnérable) s'effectue par le biais d'une série de cinq critères quantitatifs qui forment le cœur du système.

Ces cinq critères sont les suivants :

- déclin des populations supérieur à 30% sur 10 ans,
- répartition géographique réduite,
- petite population (inférieure à 10 000 individus et conditions particulières),
- très petite population (inférieure à 1000 individus),
- analyse quantitative de la probabilité d'extinction sur 100 ans.

Dans tous les départements d'Auvergne-Rhône-Alpes, la LPO a commencé à travailler sur ces différents critères.

Un travail collectif a consisté à passer en revue les espèces d'oiseaux qui possèdent un effectif inférieur à 1000 individus.

Une première analyse estime que 79 espèces répondent à ce critère en AuRA et 41 d'entre elles ont même un très faible effectif inférieur à 100 individus !

La plupart de ces 79 espèces sont réparties sur plusieurs départements comme par exemple la bécasse des bois présente sur les douzes départements d'AuRA ; mais pour 24 d'entre elles un seul département possède toute la population d'AuRA !

Cependant, ces 24 espèces ne sont pas réparties de façon homogène puisque notre département de l'Ain en possède à lui seul 13 alors qu'il représente seulement 8% de la superficie de notre région !

Nous avons donc dans l'Ain une responsabilité importante sur le maintien de ces espèces. À une exception près (le grand tétras), elles vivent toutes en milieu humide, ce qui montre bien l'importance de ces zones pour la biodiversité.

5 des 13 espèces sont abondantes ailleurs en France et les oiseaux aindinois sont donc simplement très loin de leur aire de distribution classique.

À l'inverse, cinq espèces présentes chez nous sont extrêmement rares ailleurs en France (une poignée de sites seulement).

Enfin, les trois dernières ont un statut intermédiaire (quelques dizaines de sites de reproduction en France).

Cela semble donc indiquer que la qualité ou la quantité des milieux humides disponibles dans l'Ain reste un point d'attraction majeur pour la biodiversité en AuRA.

Même si la préparation de cette liste rouge n'est pas terminée, ces premiers chiffres non consolidés permettent déjà d'identifier les priorités qui devraient guider les politiques et les stratégies d'action pour favoriser la biodiversité, je pense en particulier à la stratégie de création des aires protégées (objectif 11 d'Aichi) pour répondre au plan stratégique pour la diversité biologique.

*Thierry Lengagne,
Président de la LPO de l'Ain*

Reconnaitre les ailes, par Thierry Lengagne



Reconnaitre les becs, par Thierry Lengagne



Réponses page VIII !

Des grands-ducs chez les cigognes !

Le grand-duc d'Europe, longtemps persécuté, a néanmoins subsisté dans les falaises reculées hors d'atteinte des fusils.

Dans notre imaginaire il était donc un oiseau rupestre. Mais grâce à la protection dont il a fait l'objet, à sa plasticité comportementale et à son régime alimentaire très éclectique, cette espèce est devenue beaucoup plus abondante et pas seulement en montagne.

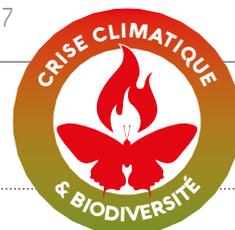
Ainsi, dans l'Ain, alors que l'oiseau est bien présent dans le Bugey, nous avons découvert son existence en Dombes au début des années 2010.

En quelques semaines, le réseau grand-duc animé par Bernard Sonnerat a permis de trouver des oiseaux nichant dans les éboulis mais aussi en forêt au pied de gros arbres. Plus insolite, le grand-duc a également niché à Saint-André-de-Corcy sur le rebord de fenêtre d'une vieille tour mais aussi dans plusieurs héronnières.

Cette année nous avons complété la panoplie des possibilités pour le plus gros rapace nocturne d'Europe. Début mars, Michel Kerdraon a en effet trouvé une tête avec deux grandes « oreilles » qui dépassaient des branches... d'un nid de cigogne ! En mai, l'aire comptait trois jeunes et au moins deux poussins ont quitté le nid.

*Thierry Lengagne,
Président de la LPO de l'Ain*





Ain 2050 – Imaginons notre département pour demain !

Retour sur la séance de prospective participative du 21 octobre dernier organisée par la Préfecture de l'Ain et ouverte aux divers acteurs aindinois, dont la LPO de l'Ain.

Le réchauffement de la planète est une évidence incontestable, et la récente période de sécheresse que nous avons vécue nous le confirme. Un phénomène, sans contestation possible, lié à la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère dont l'Homme a la responsabilité, qu'il s'agisse des rejets après combustion des énergies fossiles (charbon, pétrole et gaz) ou des émissions de méthane.

La température moyenne mondiale progresse à un rythme qui dépassera très probablement 1,5° C de réchauffement depuis l'ère préindustrielle (Révolution industrielle). Les transformations sont largement observables : fonte des glaces, montée du niveau des mers, atteinte généralisée à la biodiversité, réfugiés climatiques, inondations, sécheresse, etc.

Un objectif : atteindre le zéro émission de CO₂ à l'horizon 2050 afin de limiter le réchauffement à 1,5° C. Qu'en sera-t-il dans l'Ain ?

Comme partout, sans politique climatique pour diminuer les émissions en CO₂, les températures moyennes, le nombre de jours de forte chaleur, le nombre de nuits anormalement chaudes, le nombre de nuits tropicales, le nombre de jours sans gel, etc. continueront d'augmenter.

À titre d'exemple, l'Ain aurait en janvier 2050 une température moyenne de 4,05° C sans politique climatique alors que celle-ci s'établit actuellement à 1,98° C.

Conscient d'une telle situation, la Direction Départementale des Territoires de l'Ain a proposé le 21 octobre dernier un atelier de prospective participative aux acteurs aindinois engagés, à laquelle était conviée notre délégation, pour se projeter à l'horizon 2050.

Une réunion de travail d'une journée a été organisée autour d'une dizaine de groupes, chacun composé de 6 à 8 personnes de générations et d'horizons différents, avec un objectif bien défini : le défi climatique et l'échéance 2050.

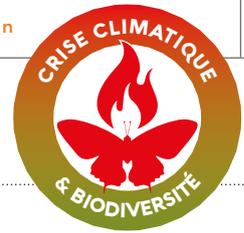
Ce travail générateur de créativité a permis de mettre les préoccupations (la défense de la biodiversité pour la LPO) et les connaissances individuelles de chacun au service d'un objectif collectif.

Du dynamisme, de la spontanéité, de la bonne humeur, des idées (pas toujours proches des nôtres) ont animé cette journée.

Reste désormais à attendre les conclusions de la journée (s'il y en a) pour vous en faire part dans un prochain numéro. À suivre donc.

*Patrice Dalla Pozza,
Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Ain*





Climat et Biodiversité : informer pour mieux agir

Le bouleversement climatique nous impacte de plus en plus fortement. Depuis septembre 2022, nous communiquons et sensibilisons le public lors de nos stands pour les inciter à agir en faveur de la biodiversité.

Afin de mobiliser le plus de personnes possible pour la préservation de la biodiversité, il est indispensable de commencer par informer la population du bouleversement rapide du climat et de l'urgence à agir. Le rapport 2022 du Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Évolution du Climat (GIEC) avec ce scénario effondriste le plus probable, est le premier support que nous utilisons. Le lien avec l'effondrement de la biodiversité dont les êtres humains font partie, est la deuxième étape de ce diagnostic difficile à entendre. La menace sur la viabilité elle-même de l'anthropocène est abordée.

Rappeler que l'utilisation d'énergie a permis de multiples progrès (santé, travail, éducation...) mais que cette utilisation d'énergie, essentiellement d'origine fossile et donc émettrice de CO₂, est associée à un prix à payer au détriment de la biodiversité sur la planète Terre. Faire comprendre que l'humanité est droguée à l'utilisation d'énergie et que tout notre mode de vie en est dépendant.

Ce préalable d'information et de compréhension (on ne peut rien faire d'utile contre un phénomène que l'on ignore...) DOIT être suivi d'une incitation à agir, pour éviter tout fatalisme ou anxiété délétère et stérile. La partie « *Mais que peut-on faire ?* » est un moment crucial dans cette communication pour qu'elle soit responsabilisante et mobilisatrice.

Cette deuxième étape est donc pour les personnes convaincues par ce diagnostic sombre et la nécessité d'agir, de transmettre pour expliquer, militer, convaincre leur entourage avec leurs propres mots. Quelques pourcents de la population conscients de la situation et agissant en conséquence ne suffiront pas ! Un effet boule de neige est indispensable.

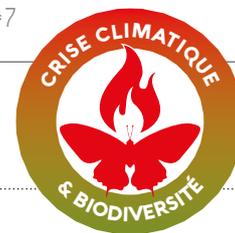
Faire bien, au niveau personnel, consommateur, citoyen, professionnel, et le faire savoir va dans ce sens. Des exemples sont bien sûr proposés à chaque niveau. Et pourquoi pas commencer par faire son bilan carbone ?

L'urgence et la nécessité d'agir deviennent un challenge. La proposition d'agir sur son environnement proche, comme son jardin et gagner en qualité de vie en créant un Refuge LPO, est alors une des solutions pragmatiques pour lancer cette dynamique.

*Olivier Chevreuil,
Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Ain*



Stand LPO sur le climat © Olivier Chevreuil



Les conséquences du réchauffement climatique dans les jardins-refuges : l'eau

Les conséquences du réchauffement climatique sont de plus en plus visibles au quotidien.

Déjà des habitants de certains villages de l'Ain sont privés d'eau pendant l'été, des dérogations pour les rejets d'eau chaude des centrales nucléaires sont autorisées alors que cet été l'eau des rivières avoisinait les 28°C, et l'ensemble de la biodiversité était en souffrance.

Nous l'avons vu dans le cahier régional (page 15), il est possible au quotidien de récupérer de l'eau et d'éviter qu'elle ne soit pas utilisée. Il faudra d'ailleurs que de nouvelles normes soient rapidement mises en place pour éviter l'usage de l'eau potable pour les WC, la douche, la machine à laver etc.. Quelle absurdité !

Lorsqu'on a la chance d'avoir un peu de terrain, la perméabilité du sol est un enjeu. La maison a déjà une emprise plus ou moins importante et il serait dommage d'artificialiser le reste.

Souvent, sous les haies, ou pour des plates-bandes, l'utilisation de toile en polypropylène est d'un usage facile et permet d'éviter de désherber. Je l'ai fait hélas, et maintenant je la retire pour des solutions plus respectueuses des sols. Par exemple, le broyat résultant de la taille de haies est une bonne solution. Les divers paillis, lin par exemple, permettent de réduire les adventives en respectant le sol. Le paillage naturel au potager est particulièrement efficace, sans oublier le binage qui, comme le dit l'adage vaut deux arrosages...

Lorsque le terrain est en pente, des demi-lunes creusées dans le sol permettent d'éviter à l'eau de ruisseler notamment sur des terrains argileux, ou très secs. Ne pas buser les fossés, éviter de bitumer les allées de garage, sont aussi des solutions de bon sens.

Créer des mares lorsque la situation climatique est adaptée, permet de conserver une certaine humidité et de préserver la biodiversité.

Planter des arbres, des végétaux peu gourmands en eau, laisser pousser l'herbe sont des nécessités. Bien réfléchir chaque projet en se projetant sur le futur évite qu'une décision d'aujourd'hui soit un désastre dans 10/20 ans.

L'eau est un bien précieux. Elle est aujourd'hui rare dans certains endroits du globe (en France jusqu'à moins 40% en 2040), devient rare dans d'autres, engendrant le déplacement de millions de réfugiés (25 millions chaque année), et pour certains États l'eau est un enjeu géopolitique.

L'eau est un bien universel. Il convient d'agir pour sa préservation avant que la seule eau qu'il nous reste soit celle de nos larmes.

Joël Allou,
Bénévole et délégué territorial de la LPO de l'Ain



Paillage artificiel © Joël Allou



Paillage plus naturel © Joël Allou

Réponses aux quiz des pages IV et V

1 • Avocette élégante - 2 • Barge à queue noire - 3 • Cygne chanteur - 4 • Fuligule nyroca - 5 • Gorge bleue à miroir - 6 • Butor étoilé - 7 • Grande aigrette - 8 • Grand tétard - 9 • Ibis falcinelle - 10 • Talève sultane - 11 • Spatule blanche - 12 • Tadorne de belon - 13 • Marouette poussin

Dans le Cantal, la LPO se mobilise pour le lézard ocellé, espèce patrimoniale à fort enjeu

La LPO mène des actions pour le développement de la population locale de lézard ocellé et favoriser ses déplacements et les échanges entre les différents noyaux de population du sud-ouest du Cantal.

Plus grand lézard Européen, reconnaissable aux ocelles bleus le long de ses flancs, le lézard ocellé peut encore être aperçu dans le sud-ouest du Cantal, dans la vallée du Lot. Les différentes études menées ces dernières années font état d'un déclin généralisé des populations françaises. Cette espèce est ainsi considérée comme « vulnérable » sur la liste rouge nationale. De par son état de conservation défavorable et la dégradation généralisée de ses habitats, sa préservation représente un enjeu fort au niveau national. Notre action s'est concentrée sur le maintien ou le rétablissement de milieux favorables à l'espèce permettant le déplacement d'individus entre noyaux de populations.

Indispensables au lézard ocellé, les murets de pierre-sèche qui sillonnaient autrefois les parcelles et formaient des terrasses viticoles se sont dégradés au fil du temps, colmatés par la terre ou recouverts par le lierre. Des chantiers de construction et restauration, en partenariat avec des artisans spécialisés dans les techniques de construction en pierre-sèche, les Scouts et Guides de France et des agriculteurs partenaires du projet,

ont ainsi été réalisés en 2022 afin de redonner leur rôle de refuges à ces ouvrages.

En juillet, les Compaoimal, une équipe de scouts venus de Bourg-la-Reine, ont œuvré durant une semaine en faveur de ce reptile menacé, sur une parcelle achetée par la LPO, en construisant plusieurs refuges en pierre-sèche, réouvrant des sentiers dans les broussailles gagnant le terrain autrefois pâturé, dégagant des murets recouverts par le lierre et restaurant des clôtures pour permettre aux moutons des éleveurs partenaires du projet de pâturer sur l'ensemble de la parcelle dès 2023.

Puis, en octobre, Yannick Delmas, artisan spécialisé, a construit avec son équipe des murs de soutènements en pierre-sèche sur un coteau pâturé manquant de micro-habitats dans l'objectif que les terrasses ainsi aménagées soient converties en pré-vergers entretenus par les moutons. Par la suite, d'autres chantiers de réouverture des milieux, conduits par les équipes de l'ADMR d'Entraygues-sur-Truyère, ont été menés sur la parcelle achetée par la LPO.

Ce programme mené en 2021 et 2022 est financée par le Plan France Relance ainsi que par un mécénat de l'entreprise CEMEX.

*Magali Germain,
Chargée de communication à la LPO de l'Auvergne*



Lézard ocellé © Romain Riols



Évolutions et avenir du Centre de Sauvegarde

Le Centre œuvre au quotidien pour porter secours aux oiseaux sauvages blessés d'Auvergne. Unique structure à les accueillir et les soigner sur le territoire, il est aujourd'hui en difficulté.

40 ans d'engagement pour les oiseaux sauvages en détresse

Depuis sa création en 1995, le Centre de Sauvegarde recueille les oiseaux en détresse, les soigne et les replace dans leur milieu naturel. Telle est sa mission. Ses deux responsables, certifiés « capacitaires » par le Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie, sont des spécialistes habilités aux soins à l'avifaune sauvage et reconnus comme tels par les vétérinaires du réseau. Réglementé et soumis à un suivi annuel par les services de l'État, le Centre assure également un rôle de veille sanitaire, de formation et de sensibilisation du public à la cohabitation avec la faune sauvage et plus largement à l'importance de la biodiversité.

Mais l'histoire remonte encore plus loin car dès 1982, deux bénévoles recueillent et soignent dans leur jardin près de 50 oiseaux sauvages blessés. De leur action naîtra alors ce projet de Centre de Sauvegarde afin de répondre à la souffrance d'oiseaux sauvages victimes de nos activités et leur offrir une chance de survie. Depuis 1985, c'est ainsi plus de 50 000 oiseaux qui ont été recueillis.

Cet engagement, porté en grande partie par des bénévoles, des services civiques et des éco-volontaires, aux côtés de deux soigneurs salariés, constitue à l'heure actuelle la seule réponse à la souffrance des oiseaux sauvages sur les quatre départements auvergnats.

Le Centre de Sauvegarde en chiffres



Le Centre de Sauvegarde est aujourd'hui en difficulté

Pendant de nombreuses années, le nombre d'accueils annuels a oscillé entre 1000 et 2000 oiseaux. Mais ces dernières années, le nombre d'oiseaux pris en charge par le Centre a considérablement augmenté. Un premier palier fut franchi en 2015, avec plus de 2000 oiseaux accueillis, puis plus de 2500 en 2019, plus de 2700 en 2021 et plus de 3300 en 2022. En cause notamment, le changement climatique.

Cette augmentation croissante du nombre d'accueils d'oiseaux sauvages en détresse place le Centre de Sauvegarde en difficulté car les moyens humains, financiers et matériels actuels ne suffisent plus à absorber ce surcroît d'activité. La capacité d'accueil du Centre, limitée à 357 oiseaux en simultanée, est dorénavant régulièrement atteinte, si ce n'est dépassée. Le Centre se voyant alors dans l'obligation de fermer temporairement ses portes, ne pouvant plus prendre en charge dans des conditions satisfaisantes les oiseaux blessés. Le bâtiment actuel n'est plus adapté, aussi bien au niveau de sa configuration que de sa superficie.



Nourrissage © LPO AuRA

En parallèle de cette augmentation du nombre d'accueils, les sollicitations par téléphone sont également de plus en plus nombreuses. Le Centre de Sauvegarde reçoit jusqu'à plus de 6000 sollicitations par an (2000 appels et 4000 SMS).

Quatre salariés à temps plein seraient nécessaires pour un fonctionnement optimum du Centre de Sauvegarde. Mais pour cela, il faudrait un budget de 150 000 € par an, en plus du budget matériel et fourniture (médicaments, nourriture, matériels de soins, ...).

Le Centre de Sauvegarde ne fonctionnant que grâce aux dons, ce sont les soutiens, qu'ils soient financiers ou en nature (nourriture, nids tricotés,...), qui lui permettent de continuer au quotidien d'assurer sa mission d'accueil et de soins des oiseaux sauvages dans les meilleures conditions possibles, aussi bien pour les animaux que pour les personnes en charge des soins.

Les urgences climatiques : un défi à relever

Les conséquences du changement climatique et les événements météorologiques extrêmes qui surviennent de plus en plus fréquemment impactent la capacité de résilience du Centre. 2022 aura ainsi été une année éprouvante. Le violent orage de grêle qui s'est abattu sur le bassin de Vichy, aussi soudain que brutal, est venu s'ajouter aux difficultés d'une période de haute activité où le Centre accueille habituellement une moyenne de 1500 oiseaux entre mai et août. En seulement quelques jours, ce sont 490 oiseaux qui ont été rapatriés au Centre dont 131 sont restés en soin pendant près de 30 jours avant de pouvoir être relâchés. Le fort épisode pluvieux et les canicules qui se sont enchaînées tout l'été ont accentué et prolongé cette situation de crise à laquelle le Centre n'était pas préparé, que ce soit humainement, financièrement ou matériellement.

Ce genre d'épisode, malheureusement appelé à se reproduire avec le changement climatique, doit ouvrir une nouvelle réflexion au niveau national et régional afin que les centres de sauvegarde puissent mieux appréhender les situations d'urgence climatiques.

Les conséquences du changement climatique, combinées au contexte économique et à l'augmentation du coût de l'énergie, se mesurent aussi à une autre échelle. Le Centre de Sauvegarde est de plus en plus confronté à des difficultés pour rapatrier des oiseaux mais est également confronté au coût de sa propre consommation énergétique, le bâtiment, datant de 1995, étant vieux et énergivore.

34 500 €
de dons récoltés lors
de notre campagne d'appel
à don 2022 !
MERCI !



Hirondelle de Fenêtre © LPO AuRA

Vous aussi, agissez pour la Nature ! Devenez bénévoles !

Soutenir le Centre de Sauvegarde, c'est aussi donner de son temps. Nos bénévoles sont essentiels au fonctionnement du Centre de Sauvegarde. Ils agissent à différents niveaux :

- le rapatriement (faire le lien entre les découvreurs dans l'incapacité de se déplacer et le Centre de Sauvegarde),
- le nettoyage,
- la préparation des repas,
- l'aide aux soins,
- la logistique.

Les besoins sont variables selon les missions ou permanents. N'hésitez pas à contactez le Centre de Sauvegarde pour plus d'informations. En fonction de vos envies et de vos disponibilités, il sera toujours possible de faire quelque chose !

Magali Germain,
Chargée de communication à la LPO de l'Auvergne



L'ENS de la Boire des Carrés : des sécheresses à répétition impactent le niveau des boires

L'ENS de la Boire des Carrés, véritable réservoir de biodiversité et zone de refuge, est de plus en plus menacé par plusieurs facteurs anthropiques dont les changements climatiques.

Des sécheresses à répétition, particulièrement fortes en 2019 et 2020, ont impacté les niveaux d'eau de la Boire des Carrés et de la Boire Platte, qui n'ont jamais été aussi bas, la première s'étant même scindée en deux bassins. Les niveaux d'eau sont également restés bas au cours de l'hiver 2020-2021. Ces conditions climatiques ont un impact négatif sur les populations de plusieurs espèces floristiques et faunistiques inféodées à ces milieux aquatiques.

Par conséquent, une étude du chenal connectant la Boire des Carrés à l'Allier a été réalisée par la Fédération de Pêche de l'Allier. Les résultats ont montré que le chenal ne remplit pas le rôle de canal d'alimentation en eau. Afin que l'alimentation de la boire soit plus fréquente au moment des crues, plusieurs travaux seront effectués en 2023. Ils devraient permettre de maintenir les fonctionnalités écologiques des milieux



Le boire des Carrés scindée en deux bassins suite aux sécheresses de 2019 et 2020

aquatiques de l'ENS et de garder un accueil favorable à plusieurs espèces patrimoniales de ce site, comme la cistude d'Europe.

Juliette Rabdeau,
Cheffe de projet à la LPO de l'Auvergne

Témoignage : Suzanne, ambassadrice de la Nature

En Haute-Loire, Suzanne est la porte-parole de la LPO auprès du public.

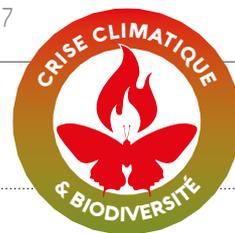
« C'est toujours une petite aventure que de tenir un stand... Entre foires bio et diverses manifestations en faveur de la protection de la Nature, les sollicitations ne manquent pas et je réponds au plus grand nombre. Le plus souvent en extérieur, l'installation du stand est toujours un moment captivant : on découvre l'emplacement qui nous est affecté, il faut s'en emparer, faire avec, le rendre le plus attractif possible. Dans le catalogue LPO, j'ai trouvé le Guide Ornitho, des mini guides oiseaux, insectes, papillons, qui ont toujours beaucoup de succès, ainsi que la documentation gratuite.

Les passants, attirés par les posters Oiseaux des jardins, Rapaces diurnes et nocturnes, ne tardent pas à approcher. Échanges, partage, les questions s'enchaînent, des plus basiques : différence entre chouettes et hiboux, utilité d'installer des nichoirs, quand nourrir les oiseaux ; chacun a une petite anecdote à raconter, jusqu'à des questions plus importantes : rôle de la LPO, comment participer à des actions etc. C'est cela qui me motive, l'échange, la possibilité de faire passer les idées pour la protection de la Nature. »

Suzanne Gomez,
Bénévole LPO en Auvergne



Suzanne Gomez, bénévole LPO et ambassadrice de la Nature en Haute-Loire © LPO AuRA



La Drôme et l'Ardèche en première ligne

En Auvergne Rhône-Alpes, la position géographique de nos deux départements les met en première ligne face au dérèglement du climat. Ils sont les plus méridionaux, donc, forcément, subiront en premier les conséquences de la hausse des températures et du manque de précipitations.

L'année 2022 semble être très bien partie pour occuper la première place sur le podium des années les plus chaudes jamais enregistrées. Dans les éléments qui contribuent à la vie de notre planète, deux nous préoccupent particulièrement : le feu et l'eau. Ils sont essentiels à la survie de l'humanité et de son environnement.

Le feu : son premier contact avec l'humain daterait de 1,5 millions d'années environ et sa « domestication » de 4 à 500 000 ans, attestée par la découverte des premiers foyers. Beaucoup de scientifiques s'accordent à dire qu'il a constitué un élément-clé du développement de l'humanité. D'allié, serait-il devenu ennemi ? Les incendies monstrueux de ces dernières années nous inciteraient à le croire.

Sans atteindre les proportions gigantesques des feux australiens ou californiens, ceux qui ont touché la France cette année (où un bien triste record de superficie a été battu) sont loin d'être négligeables.

Nos deux départements n'ont pas été en reste et ont subi les dégâts du feu. Vents violents, déficit pluviométrique et canicule, conséquences du dérèglement du climat, ont créé les conditions optimales pour transformer la végétation en amadou, créant ainsi les conditions idéales pour que la moindre étincelle déclenche un incendie. La foudre et la négligence humaine ont fait le reste, réduisant des hectares de garrigues et de forêts en cendres.

Et la biodiversité, dans tout cela, me direz-vous ? En ce qui concerne les végétaux, le constat s'avère évident tant les squelettes noircis des arbres et la végétation roussie sont visibles dans le paysage. La triste énumération des hectares détruits fait partie des informations qui frappent l'opinion publique. Qu'en serait-il si l'on pouvait évaluer, à l'instar de l'Australie qui annonçait la destruction de trois milliards d'animaux, lors de son incendie de 2019-2020, le nombre de ceux qui n'ont pas réussi à échapper aux flammes en Drôme et en Ardèche cette année ?



Incendie en Nord-Ardèche © F.G. - Photo d'archive

L'eau : c'est l'élément essentiel à toute vie sur notre planète. Non seulement la surface de celle-ci est recouverte aux trois-quarts par les océans, mais l'eau est le constituant principal de tous les êtres vivants. À titre d'exemple, le corps humain contient 45 litres d'eau pour un individu qui pèse 70 kilos !

Avant d'aller plus avant, une petite parenthèse s'impose, en lien avec le sujet précédent. Quelle meilleure alliée pour l'Homme, dans sa lutte contre les feux de forêt, que la pluie ? Salvatrice dans ces moments-là, elle devient dévastatrice dans les excès des épisodes cévenols de plus en plus nombreux... Les Cévennes ardéchoises sont les plus touchées mais, signe du dérèglement, le phénomène poursuit sa progression vers le nord du département, sans épargner la Drôme voisine. Là encore, combien d'organismes vivants ne survivent pas, emportés par le ruissellement ?

Tout excès est préjudiciable, et la sécheresse, conséquence de la persistance de la canicule et d'un déficit chronique de précipitations, en est un. Combien de mares, combien de cours d'eau, grands ou petits, ont été partiellement ou complètement asséchés, causant la perte irrémédiable d'une faune inféodée à ces milieux... Que dire également des dégâts occasionnés, aux oiseaux en particulier, lorsque l'eau se transforme en glace ? Nul doute que, quand les grêlons atteignent la taille d'une balle de tennis, ils aient la chance d'échapper à une mort certaine.

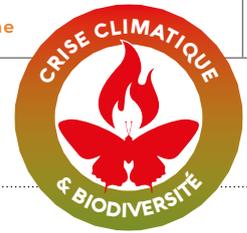
Bien sûr, on ne peut qu'imaginer les impacts de ces phénomènes extraordinaires sur la biodiversité ordinaire. Quel travail colossal ce serait de passer au peigne fin les milieux touchés pour déterminer l'importance du préjudice ! Encore faudrait-il qu'un état initial existe... Est-ce à dire que le pire reste à venir et qu'en Drôme-Ardèche nous aurons à déplorer la disparition de certaines espèces végétales ou animales ? Je pense que c'est incontournable, dans la mesure où les conditions de vie changeront mais, la nature ayant horreur du vide, elle saura le combler...

Il faut en effet garder espoir car, malgré toutes les atteintes dont elle fait l'objet, qu'elles soient d'origine humaine ou naturelle, la nature sait trouver les ressources pour se régénérer : la moindre parcelle de vie épargnée, et la voilà repartie... À l'image de ce chêne (voir photo ci-dessous) de la forêt communale de Roiffieux, entouré des troncs noircis des résineux et qui, six mois après avoir subi l'agression des flammes, se pare de nouveau de feuilles bien vertes.

*Louis Granier,
Président de la LPO de Drôme-Ardèche*



Chêne de la forêt communale de Roiffieux © Louis Granier



Changements climatiques et biodiversité forestière

Les forêts sont intimement liées au climat, cela semble une évidence.

Cet article propose d'approfondir ce point.

Dans ce numéro spécial « crise climatique et biodiversité » du LPO Info AuRA, je voudrais mettre l'accent sur l'influence du changement climatique sur la biodiversité forestière. En effet, à première vue, nous pourrions croire que la forêt ne peut que subir les contrecoups météorologiques. C'est beaucoup plus complexe que cela et l'écosystème forestier n'est pas sans défense, comme nous allons le voir.

Petits rappels

- Le terme de biodiversité est récent : il a été employé pour la première fois dans les années 1980 et vulgarisé au sommet de Rio de Janeiro en 1992. Mais, évidemment, la biodiversité (diversité du vivant) date de l'origine de la vie.
- Dans nos pays tempérés, tout terrain, sans intervention humaine, va vers un climax forestier, en respectant une chronologie d'installation d'essences bien définies.
- La forêt n'est pas un champ d'arbres, nous le savons tous ; ce qui est peut-être moins connu, c'est la diversité génétique dans chaque espèce d'arbre et même chaque arbre individuellement.
- Un arbre, ne pouvant pas se déplacer, doit composer avec son environnement et s'y adapter en développant des stratégies dont les mécanismes ne nous sont pas encore tous connus.
- Il y a toujours eu des années de sécheresse et des années froides. 2022 n'est pas l'année la plus chaude : 1921 a été encore plus chaude et sèche, mais 2022 est juste derrière. Ce qui est plus caractéristique, c'est une tendance à plus d'années chaudes par rapport aux années froides.



© Gilbert David

Résilience

La résilience, c'est la résistance aux changements par l'adaptation, d'une espèce ou d'un écosystème ; sa capacité à surmonter des perturbations physiques, chimiques ou biologiques en retrouvant un nouvel équilibre.

La forêt peut réagir de plusieurs façons :

Suite au réchauffement, la première réaction est que les espèces les moins bien adaptées disparaissent au profit des essences plus résistantes. Le sapin est remplacé par le hêtre, le hêtre par les pins, érables, alisiers... Mais Antoine Kremer, professeur émérite à l'INRAE BIOGECO, a montré, en étudiant la génétique du chêne sessile, que les gènes ont un rôle important. Il a constaté que la régénération naturelle avait un potentiel cent fois plus important qu'une plantation. En effet, du fait de la bien plus grande quantité de semis présents sur une surface donnée (plus de 10 000 semis/ha) par rapport à une plantation bien plus limitée en nombre (1000 à 2000 plants/ha), la régénération naturelle offre une abondante diversité génétique que la sélection met à profit pour favoriser les individus les mieux adaptés.

Ainsi dans une même espèce, des différences génétiques (variations intraspécifiques) plus ou moins importantes permettent de supporter des changements non négligeables. Ces changements évolutifs sont perceptibles même sur un temps court (d'une génération à l'autre).

De plus, dans un même arbre, plus il est âgé plus il y a des mutations génétiques, organes reproducteurs compris, au niveau de différentes branches, d'âges différents ; ainsi plus un chêne (mais sans doute d'autres essences aussi) est vieux, plus il donne des glands comportant un génome différent. Cela augmente aussi l'adaptabilité intraspécifique.

De même, il existe des introgressions de gènes d'une espèce dans une autre. L'étude des chênes sessiles, pédonculés, tauzins et verts sont de bons exemples d'introgressions entre eux, dans des proportions bien différentes tout de même : par exemple, le chêne sessile féconde plus le pédonculé que l'inverse.

Ainsi il existe une mosaïque génétique propre à pallier les diverses perturbations qui peuvent survenir dans la longue vie d'un peuplement forestier, parfois d'une branche à l'autre.



Hêtraie © Gilbert David

Enfin, l'épigénétique étudie les changements dans l'activité des gènes, pouvant être transmis lors des divisions cellulaires. Contrairement aux mutations génétiques, qui affectent la séquence d'ADN et sont irréversibles, les modifications épigénétiques sont réversibles et ne touchent pas l'ADN. L'activation ou non de certains gènes sous une pression extérieure (réchauffement...) peut s'adapter rapidement et revenir à l'état initial s'il le faut.

Voilà, succinctement, pourquoi le forestier doit s'intéresser à la diversité génétique avant d'entreprendre de lourds travaux de conversion d'essences par des plantations d'espèces exotiques ou même d'une région proche. Il faut rester très prudent car sur le long terme ce qui semble favorable sur le moment peut devenir catastrophique dans 50 ou 100 ans...

En résumé, la régénération naturelle est pratiquement toujours mieux adaptée au milieu. Elle est économique : la nature fait le travail. Elle est plus apte à sélectionner les semis résistants aux maladies et aux lignivores, et la densité permet une meilleure qualité chez les jeunes plants...

Danger

En France, 80% de la forêt plantée est représentée par sept essences seulement et 84% des plantations sont monospécifiques (IGN 2016). Au vu de ce qui précède, il est évident que nous allons vers une catastrophe, comme ce qui est en train de se produire avec les plantations d'épicéas en plaine. C'est pourquoi l'idée du gouvernement de planter un milliard d'arbres à l'horizon de 2030 est la fausse solution pour faire face aux conséquences du réchauffement climatique. Une forêt devrait se suffire à elle-même : elle croît, grossit, fructifie et se régénère seule. La forêt n'a pas besoin de nous mais nous, nous avons besoin de la forêt. Si, exceptionnellement, on doit faire quelques plantations ponctuellement, cela ne doit pas être la règle, d'où l'adage « *Si l'on plante, c'est que l'on s'est planté* ». Pire, ces plantations, pour plus des trois quarts d'entre elles, se feront sur des coupes rases, autre aberration du système.



Hêtraie © Gilbert David

De plus, les directives de récoltes de bois prévoient d'augmenter les prélèvements de 70 à 119 millions de mètres cubes. Là aussi, nous allons à contresens d'une politique de fixation du carbone. Le gouvernement justifie cette augmentation par une plus grande récolte de bois énergie qui va relarguer immédiatement du CO₂ dans l'atmosphère, en diminuant le taux de fixation carbone par la forêt : perte sur les deux tableaux...

Couper de vieilles forêts équilibrées de feuillus (comme c'est le cas dans diverses régions de France : Morvan, sud-ouest...) pour planter respectivement du douglas ou du pin maritime est une hérésie. Les forêts anciennes sont bien plus efficaces pour stocker du carbone, selon plusieurs études scientifiques, dont une parue dans la revue Science cette année. Certains disent que ce programme est un cadeau fait aux industriels du bois (grosses pépinières, entreprises de travaux forestiers...). La forêt vaut mieux que cela et ne se limite pas à la production de bois, tous les naturalistes le savent. Actuellement, en France, elle fixe la moitié de nos émissions de CO₂.

Au moment où la biodiversité est menacée, il ne faudrait pas jouer aux apprentis sorciers et réduire le rôle des forêts à l'atténuation du taux de CO₂ dans l'air, sans compter que le plus gros fixateur de CO₂ (l'océan) s'acidifie (- 0,1 unité de pH actuellement). Un petit chiffre qui a de lourdes conséquences car il limite le pouvoir d'absorption du carbone...



Pin sylvestre © Gilbert David

Conclusion

Pour terminer sur une note un peu plus optimiste, nous pouvons encore agir si nous respectons ces quelques recommandations de « Canopée », en commençant par ne pas exploiter plus de volume que celui de 2016 :

- Laisser au niveau national 25% des surfaces forestières en libre évolution réparties dans chaque région (sur des surfaces importantes d'un seul tenant mais aussi en îlots de sénescence).
- Laisser vieillir les peuplements pour maximaliser la capacité de stockage de carbone dans l'écosystème en allongeant les âges d'exploitabilité (les forêts françaises sont en général très jeunes : autour d'une centaine d'années).
- Adopter une définition plus précise de la notion d'impasse sanitaire pour éviter la conversion de peuplements par coupes rases alors que d'autres moyens sont possibles. Canopée propose deux critères cumulatifs :
 - 1- un état sanitaire critique (50% des arbres présentant au moins 50% de mortalité de branches fines ou de défoliation)
 - 2- l'absence d'une régénération naturelle permettant le retour d'un peuplement adapté à la station.
- Orienter la sylviculture vers la production de bois d'œuvre de qualité.

- Privilégier (imposer dirais-je) des méthodes d'exploitation douces et la transformation locale du bois.
- Limiter l'utilisation de bois énergie aux seuls coproduits issus de la sylviculture (bois d'éclaircies) et de la transformation de bois d'œuvre (déchets de scieries).
- Interdire la reconversion des centrales à charbon en centrales à biomasse (Gardanne, Cordemais...).

Gilbert David,

Vice-président de la LPO de Drôme-Ardèche

Pour aller plus loin et apporter d'autres points de vues (liens raccourcis) :

- Adaptation des arbres aux changements climatiques (DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes) : <https://cutt.ly/pohK9No>
- Laisser vieillir les arbres, une stratégie efficace pour le climat (Canopée, Fern, Les amis de la terre France) : <https://cutt.ly/uohLFxP>
- Le rewilding pour tendre vers la pleine naturalité (Revue forestière française) : <https://cutt.ly/johZw7W>
- « Planter 1 milliard d'arbres » : la fausse solution du gouvernement (Reporterre) : <https://urlz.fr/k7wA>
- Les forêts en libre évolution (Coordination Libre Évolution) : <https://urlz.fr/k7wH>
- Les vieilles forêts, un trésor en danger (Reporterre) : <https://urlz.fr/k7wM>
- La libre évolution, un concept aux multiples facettes (Revue forestière française) : <https://urlz.fr/k7wT>



Pin sylvestre coupe rase © Gilbert David

Suivi du grand-duc d'Europe (*Bubo bubo*) dans la Drôme – Saison 2021 / 2022

L'espèce est présente sur tout le département, sauf la plaine de Valence. Un territoire est suivi activement par des bénévoles de décembre à juillet, d'autres sites sont suivis de manière isolée par des naturalistes. Je vous invite à relire la présentation de l'espèce faite par P.-G. Joandel dans le LPO Info n°6. Point sur le suivi 2021-2022 dans la Drôme.

Zone de suivi : Royans et Monts-du-Matin

- 4 sites sur le Royans
- 13 sites sur les Monts-du-Matin

Situé au nord-ouest du massif du Vercors, le Royans est fermé à l'ouest par les Monts-du-Matin, limité au sud par le col de la Bataille et à l'est par les contreforts du Vercors. *A priori* les falaises sont propices à la nidification du grand-duc et la plaine du Royans lui offre des terrains de chasse. Depuis quatre ans, un groupe de bénévoles surveille les quatre sites connus de décembre à juillet. Malgré plusieurs prospections, à ce jour, nous n'avons pas découvert de nouveaux sites. Mis à part deux sites assez proches (3,5 km), les autres sont distants de 8 ou 9 km. Cette faible densité peut sans doute s'expliquer par l'attrait assez faible de la plaine du Royans occupée en grande partie par des plantations de noyers et des champs de maïs. Le grand-duc préfère les milieux ouverts avec prairies.

Lors de cette saison 2021-2022, les quatre sites ont été occupés par un mâle chanteur ou un couple. Nous avons pu confirmer la reproduction sur un seul site alors que trois couples s'étaient reproduits la saison précédente.

Les Monts-du-Matin, connus pour la présence du grand-duc depuis de nombreuses années, est très propice à l'espèce grâce aux falaises ou vallons boisés pour la reproduction et aux terrains de chasse favorables. On compte en moyenne un couple tous les 2,5 km : une densité bien meilleure que dans le Royans.

Lors de cette saison, dix sites ont été occupés par un couple et un site par un seul individu (mâle chanteur). La reproduction a pu être avérée sur trois sites avec un minimum de huit jeunes à l'envol. Nous manquons de bénévoles pour suivre correctement la reproduction sur l'ensemble des sites...

En dehors de la zone de suivi

Une trentaine de sites ont pu être identifiés grâce aux données de faune-drome avec 22 mâles chanteurs, 5 couples présents et 3 couples suivis jusqu'à la reproduction avec 4 poussins minimum. Au total, le département compte un minimum de 47 couples potentiels mais il y en a sans doute beaucoup plus. La plupart des données correspondent à des écoutes hivernales (janvier-février). Les connaissances sur la dynamique de l'espèce pourraient être enrichies en poursuivant les écoutes et observations jusqu'à la fin du printemps afin de mieux connaître la reproduction sur le département.

Pourquoi suivre le grand-duc ?

L'objectif est de mieux connaître les populations de cette espèce protégée, les sites occupés et la reproduction chaque année. Ainsi, en cas de projets (infrastructures, extension de carrières, aménagements divers...), nous pouvons savoir immédiatement s'il est présent sur le secteur et alerter les porteurs de projet, les services de l'État et proposer des mesures de protection. Chaque année, un bilan du suivi des populations et de la reproduction est transmis à la Mission rapaces de la LPO nationale. Cela permet de connaître l'état des populations et la répartition au niveau national. En cette période de réchauffement climatique, un état des connaissances des espèces emblématiques comme le grand-duc est indispensable afin de surveiller l'évolution des populations.



Femelle de grand duc et son poussin © Bernard Frachet



Juvénile de grand duc de sept semaines © Bernard Frachet

Menaces et réchauffement climatique

Actuellement, les principales menaces qui pèsent sur l'espèce sont les collisions en tout genre (voitures, trains, barbelés...), les électrocutions sur les pylônes et, en Drôme, le dérangement par les sports de nature et plus particulièrement l'utilisation des falaises par les activités humaines (escalade, via ferrata, parapentes, purges et protection...). Dans le Royans, un site se trouve à proximité de voies d'escalade. Chaque année, il faut mobiliser les grimpeurs du secteur pour qu'ils neutralisent les voies concernées pendant la saison de reproduction. Sur les Monts-du-Matin, un travail de sensibilisation est mené depuis plusieurs années avec les grimpeurs et autres utilisateurs de la nature.

Aucune étude ne nous permet de penser que le grand-duc est menacé par les éoliennes. Il chasse à basse altitude : il a donc peu de chances de percuter des pales. Par contre, il faut rester vigilant quant à l'installation de parcs photovoltaïques sur des friches car celles-ci sont potentiellement des terrains de chasse prisés du grand-duc.

Appel à bénévoles

Vous souhaitez participer au suivi du grand-duc ?

On peut commencer les écoutes en décembre ou janvier dès le coucher du soleil. Il ne chante pas forcément tous les soirs : il faut donc refaire un ou deux passages pour confirmer la présence ou l'absence de l'espèce sur un site.

En cas de présence d'un couple, il est intéressant de poursuivre les écoutes jusqu'au printemps pour essayer de savoir s'il y a reproduction.

Le suivi complet demande pas mal de temps mais quel plaisir lorsqu'on découvre des poussins à la longue-vue ou aux chuintements ! Vous êtes motivé ? N'hésitez pas à me contacter : sb.frachet@gmail.com ; je vous transmettrai le protocole de suivi.

*Sylvie Frachet,
Bénévole LPO dans la Drôme*

Festival « Sous les cailloux, la plage »

Les habitants de Saint-Nazaire-en-Royans ont clairement dit non à un projet de carrière sur le Mont Vanille, au nom du respect de la biodiversité et des habitants qui, pour certains, demeuraient à une centaine de mètres de ce projet.

Ce projet de carrière avec extraction de roches massives sur la commune de Saint-Nazaire-en-Royans, sur le Mont Vanille, a été élaboré (en secret) et évoqué lors des vœux du Maire de l'époque, en janvier 2020. L'enquête publique et la réunion publique demandée par les habitants ont eu l'effet d'une bombe. Une liste d'opposition à la carrière a alors été créée et a remporté les élections municipales en mars 2020.

Investis dans cette lutte, quelques naturalistes ont prospecté et ont eu confirmation de leurs convictions : un couple de hiboux grands-duc niche sur le site depuis plusieurs années, avec deux jeunes en 2020 et en 2021. D'autres espèces emblématiques ont été répertoriées, comme la genette commune, ainsi qu'une grande biodiversité de flore.

Michaël Damperon, vidéaste, a filmé la mobilisation depuis son début pour en faire un film, « Des Cailloux dans la chaussure », dont l'avant-première fut présentée à l'occasion du festival « Sous les cailloux la plage », le samedi 8 octobre 2022 (à Saint-Nazaire-en-Royans). Après le confinement, ce festival fut l'occasion de célébrer dignement la victoire contre le carrier : en effet, le Préfet avait rendu un avis défavorable à l'autorisation de carrière en janvier 2021. Beaucoup d'animations ont été présentées, beaucoup de stands aussi avec, tout au long de l'après-midi, la présence en direct de Radio Royans.

Lors du championnat de cris de grand-duc pour petits (trois ans et demi pour les plus jeunes) et grands (dont le maire, Rémi Saudax !), de nombreux participants ont pu tester leurs talents d'imitation avec humour et dans la convivialité.

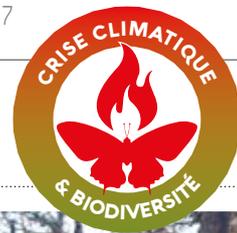
Le festival était chapeauté par l'association Protégeons le Mont Vanille Royans Vercors (PLMVRV).

Belle conclusion et beaucoup d'espoir à travers cette mobilisation qui a duré plus d'un an... Et longue vie aux grands-duc, qui ont eu trois jeunes cette année !

*Évelyne Pourrat et François Arod,
Membres du Groupe local LPO AuRA du Royans*



Grand-duc d'Europe © Thierry Barré



Crise climatique et biodiversité : incendie et faune sauvage

L'été 2022 a été marqué par sa température, ses canicules successives et ses feux de forêts. Plusieurs dizaines de milliers d'hectares sont partis en fumée dès le printemps en France.

En Isère, suite à un impact de foudre début août, 130 ha ont brûlé en quelques semaines sur les hauteurs de La Buisse et de Voreppe, provoquant de grandes opérations de protection des habitants et de tentative de contention du feu.

Quelles sont les conséquences de tels événements sur la biodiversité ?

Vu de la vallée, il semblerait qu'il ne reste rien de la forêt de Voreppe, que des troncs calcinés, morts. Mais déjà le cycle naturel reprend : les ronces, fragons petit houx et jeunes chênes sortent d'entre les racines.

Pour évaluer l'impact de l'incendie sur la faune, des inventaires extrêmement pointus sont nécessaires, idéalement avant et après le passage du feu, mais difficilement réalisables. Il est cependant facile d'imaginer que l'incendie a été meurtrier. On pense bien sûr que les oiseaux et les grands mammifères peuvent s'enfuir, mais pour tous ceux qui ne le peuvent pas (mollusques, insectes, etc.), ou qui se retrouvent piégés car pour eux la sécurité est sous terre, dans leur terrier ? Ce sont



Forêt de Voreppe © Anaëlle Atamaniuk

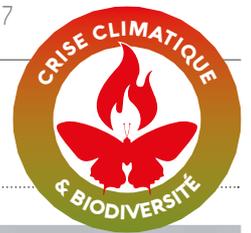


Forêt de Voreppe © Anaëlle Atamaniuk

donc probablement des dizaines de milliers d'individus qui meurent dans les flammes. Ceux qui ont réussi à fuir doivent évidemment trouver un nouveau territoire, le défendre, y trouver à manger ; leur survie n'est pas garantie ! L'incendie n'a heureusement pas eu lieu en pleine période de reproduction, les conséquences auraient été autrement plus importantes ! La nidification d'un couple de grand-duc d'Europe dans le secteur devait normalement être terminée en ce milieu d'été, mais il faudra surveiller si l'oiseau revient s'installer cet hiver dans ses quartiers habituels.

L'incendie est un phénomène naturel dans le cycle de vie d'une forêt, la vie y reprendra lentement. Si la destruction est marquante, elle reste cependant réversible, et l'écosystème peut d'ores et déjà accueillir des espèces pionnières. Un tel événement constitue un traumatisme pour tous, surtout pour la faune, celle-ci souffrant déjà des actions de l'Homme : urbanisation, exploitation des ressources naturelles, dérangement, etc. Certes, plus de 30 000 ha ont brûlé en France en 2022, mais peut-on les mettre en parallèle avec les 40 000 ha artificialisés chaque année et qui représentent une action irréversible ?

Anaëlle Atamaniuk,
Chargée de mission faune à la LPO de l'Isère



Avifaune, migration et réchauffement climatique



Lagopède alpin © Serge Risser

L'extrême douceur d'octobre alimente les conversations sur les cols de migration, tandis que la faiblesse des effectifs d'anatidés nordiques mi-novembre interpelle notre mémoire et nos bases de données...

Les observateurs du col du Fau ont déjà décalé depuis des années leur suivi bénévole, se concentrant désormais sur le mois d'octobre plutôt que sur celui de septembre.

Ce matin du 20 novembre, aucun fuligule n'est observé en amont du barrage de Saint-Egrève... Certes, on ne pourra pas extrapoler de simples constatations locales, mais cela conforte nos impressions d'observateurs au sujet d'un changement des dates de migration.

Lors de la COP21 à Paris, la LPO et le Museum National d'Histoire Naturelle coorganisaient un colloque sur l'impact du réchauffement climatique sur l'avifaune. James Pearce-Higgins du British Trust for Ornithology introduisait le concept de « productive energy », un couplage des températures et des précipitations comme variable clé pour la biodiversité. Ce couplage varie en fonction de la zone géographique. Il indiquait alors que la progression des espèces nicheuses vers le nord de l'Europe se faisait à la vitesse de 0,8 km/an en moyenne avec des pointes à 1,2 km/an pour les plus rapides et des déplacements limités à 0,3 km/an pour les retardataires. Ce glissement est plus marqué pour le continent nord-américain avec un déplacement de 1,8 km/an en moyenne pour les espèces nicheuses. Une des conséquences de ce glissement est que davantage de jeunes naissent en dehors du pic de nourriture et en souffrent. Si 60 % des espèces nicheuses d'Amérique du Nord bénéficient de ce glissement septentrional, à l'inverse 60% des espèces nicheuses en Europe en pâtissent. Le chercheur anglais ajoutait que le risque d'extinction d'espèce

augmentait avec l'ampleur du réchauffement climatique : 10% pour 1 à 2°C, 20% pour 4°C - notre trajectoire actuelle - et 30% pour 6°C.

Thomas Zgirski de l'Université du Québec à Rimouski présentait dans ce même colloque la phénoménologie de la migration des rapaces nord-américains, étudiée sur trois sites et sur trois décennies de 1985 à 2013. Il concluait que la date moyenne de passage est l'estimateur phénoménologique le plus robuste.

La migration printanière est bien documentée avec des arrivées plus précoces et un impact positif sur le succès de la nidification. La migration automnale reste moins documentée. Pourtant, plus il fait chaud en automne (+ 1,6°C), plus les oiseaux restent longtemps et la date moyenne de passage est plus tardive de un jour par décennie pour les migrateurs à courte distance et d'un demi jour par décennie pour les migrateurs au long cours.

Aleksi Lehikoinen du Museum d'Histoire Naturelle finlandais constate une arrivée plus précoce de l'eider à duvet de... trois semaines en trente ans et un départ plus tardif de dix jours en moyenne pour quinze espèces et jusqu'à quatre semaines pour l'oie cendrée (du 31/08 au 30/09) ou deux semaines pour le canard siffleur (du 16 au 30/09). En Angleterre, sur quatre décennies, les dates d'arrivée sont plus tardives de vingt-cinq jours pour le courlis cendré, de vingt-deux jours pour le courlis corlieu et de six jours pour le petit gravelot. La température moyenne du 15/11 au 15/01 ayant augmenté de 3°C en 30 ans en Scandinavie (-7°C à -4°C), les effectifs hivernants de harle bièvre, de garrot à œil d'or et de fuligule morillon ont diminué de 35 à 66% en Europe occidentale pendant que ceux de Suède et de Finlande explosaient avec notamment de grosses concentrations sur les côtes souvent libres de glace de mer. Le colloque se tenait il y a déjà sept ans, nul doute que les tendances observées ont dû se renforcer depuis.

Pour la montagne, on observe aussi un glissement altitudinal de 1,1 m/an en moyenne. Mattia Brambilla, chercheur italien, a constitué un modèle prédictif basé sur cinq espèces de passereaux (pipit spioncelle, accenteur alpin, traquet motteux, rougequeue noir et niverolle alpine) et deux espèces de chouettes de montagne (chevêchette et Tengmalm), en bon accord avec les observations sur le terrain en Italie.

Il prévoit une contraction forte de la zone de nidification du pipit spioncelle, de l'accenteur alpin et des deux chouettes ainsi que la quasi-disparition de la niverolle alpine, alors que la répartition du rougequeue noir restera pratiquement inchangée.

Enfin, le lagopède alpin subirait le même sort que la niverolle alpine tandis que l'évolution du tétras lyre et du grand tétras (encore présent dans les Alpes italiennes) est plus difficile à prévoir.

Donnons-leur une chance supplémentaire, arrêtons immédiatement la chasse des galliformes de montagne, espèces toutes menacées en France !

Cet automne, la migration nous a apporté trois espèces de limicoles peu courantes pour l'Isère, un bécasseau maubèche au lagunage de La-Côte-Saint-André début septembre, un phalarope à bec large au barrage de Saint-Egrève début octobre et deux avocettes élégantes sur le Rhône mi-octobre. Le busard pâle, désormais annuel, est vu à trois reprises : tout début septembre à Luzinay, puis en octobre au Grand-Lemps et aussi à Saint-Jean-de-Bournay.

Les passereaux les plus remarquables restent à ce jour un bref contact avec un pouillot à grands sourcils - le fameux PGS - à Chapareillan en octobre et un pipit de Richard qui crie en migration au niveau du Rhône.

Enfin, du côté des laridés, une mouette tridactyle adulte en plumage internuptial fréquente le barrage de Saint-Egrève depuis trois jours, loin de ses rivages maritimes. Une petite recherche historique permet d'apprendre que c'est le troisième individu observé au barrage après ceux de mars 2008 et de Noël 2009, et qu'il y a aussi deux mentions anciennes sur l'étang de Fallavier en octobre-novembre 1989 et 1993, une mention sur le Rhône de huit adultes en janvier 2009 et enfin celle de Saint-Hilaire-du-Rozier en décembre 2011 qui était la plus récente jusqu'alors.

*Serge Risser,
Bénévole LPO en Isère et administrateur LPO AuRA*



Mouette tridactyle © Serge Risser



Arrivée printanière des oiseaux en Isère et réchauffement climatique

Les modifications du climat jouent-elles un rôle dans le phénomène migratoire et notamment dans sa chronologie ?

Grâce à la base de données « faune-Isère », on a pu exploiter, pour les espèces visiteuses d'été, les observations faites au printemps entre 1989 et 2022 en sélectionnant les plus précoces de chaque année. On déduit ainsi une date moyenne d'apparition pour chaque espèce qui offre un repère pour le naturaliste en début de printemps. En suivant l'évolution du phénomène migratoire année après année, il est alors possible de proposer des hypothèses, par exemple : l'évolution du climat a-t-elle une incidence sur ces mouvements ?

Mais il existe un biais dans le résultat attendu, c'est l'effet « pression d'observation ». En effet, entre 1989 et 2022, le nombre d'observateurs a été multiplié par plus de dix ! Cette modification de la pression d'observation a forcément une incidence non négligeable sur la connaissance des espèces ... donc prudence dans l'analyse des résultats !

Globalement, la date moyenne d'arrivée des migrateurs (toutes espèces confondues) en Isère est passée du 14 avril au 30 mars soit une avancée de quinze jours. Cette donnée globale ne doit pas faire oublier qu'il existe, pour chaque espèce, des adaptations comportementales différentes en réponse aux modifications du climat, que ce soit dans la zone d'hivernage ou dans celle où se déroule la reproduction.

Chez les grands migrateurs (transsahariens) par exemple, le décalage n'est que de sept jours. On peut faire l'hypothèse qu'ils réagissent non pas à la situation climatique de leur destination printanière, mais plutôt à celle de leur séjour hivernal.

Chez le pouillot fitis, une étude LPO à la pointe de Grave donne un passage plus précoce de six jours entre 1990 et 2020. Le même travail en Suède évoque quatre à six jours de différence entre 1990 et 2012. En Isère, entre 1998 et 2020, on note une différence de huit jours. Ce résultat, pondéré par l'augmentation de la pression d'observation, est dans le même ordre de grandeur.

On retiendra, avec précaution, quelques exemples en Isère :

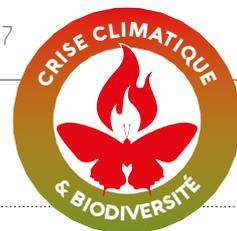
- Coucou gris : + 6 jours
- Rossignol philomèle : + 9 jours
- Fauvette des jardins : + 7 jours
- Rousserolle effarvatte : + 10 jours
- Lorient d'Europe : + 8 jours
- Bruant ortolan : + 6 jours

On peut donc avancer l'idée que le réchauffement climatique agit sur les déplacements saisonniers des oiseaux, dans le sens de la précocité, mais sans qu'on puisse encore le quantifier formellement... À suivre !

*Jacques Prévost,
Bénévole LPO en Isère*



Coucou gris © Claude Gross



Forez : la biodiversité à l'épreuve du feu

Les incendies de l'été, dus à une sécheresse exceptionnelle dans le Forez, ont détruit des terrains riches en biodiversité suivis par la LPO. Une chargée d'études de la LPO Loire témoigne.

« En ce 1^{er} jour de l'été, le paysage est bien sombre au niveau du hameau de Gouttesivare, à Boisset-Saint-Priest : quelques jours après l'incendie de Sury-le-Comtal, un second feu y a ravagé une vingtaine d'hectares : cultures, prairies et haies, tout y est passé...

En allant contrôler l'état des parcelles compensatoires suivies par la LPO dans ce secteur¹, un malaise me saisit sur ce que pourrait devenir notre planète bleue, plus si bleue que ça...

L'odeur permanente de brûlé, le craquement incessant de la végétation sous les pieds, un paysage presque lunaire alors qu'il était récemment encore un petit havre de paix : pie-grièche écorcheur, tarier pâtre, alouette lulu, alouette des champs, bruant zizi, reptiles, papillons, amphibiens et autres occupaient ces parcelles. Aujourd'hui, seuls restent quelques individus égarés qui ont probablement perdu leurs nichées, tout est à refaire...

Les climato-sceptiques diront encore que le réchauffement climatique est un complot, que les nappes phréatiques se portent très bien et que l'on peut continuer à arroser en plein milieu d'après-midi des parcelles exposées en plein soleil, quand encore ce n'est pas le bitume de la route adjacente qui est arrosé !

Bref, une étincelle (ici, une moissonneuse en l'occurrence) et la végétation desséchée est partie en braises en un claquement de doigts. Ce qui a mobilisé un nombre incroyable de véhicules d'intervention, pompiers, police, gendarmerie...

Bientôt, il deviendra obligatoire de faucher le moindre brin d'herbe comme c'est le cas dans certains départements à risques. La nature, qui nous supporte, nous rend pourtant bien des services. Il faut malheureusement parler aujourd'hui de services éco systémiques pour valoriser la « valeur pécuniaire » de cette nature. Le simple fait qu'elle existe n'est plus suffisant dans notre société où tout doit être noté et consommé !

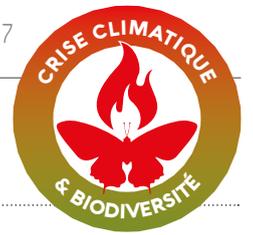
Heureusement, quelques jours après, j'ai bon espoir que la nature reprenne ses droits. Mais face à ces périodes de sécheresse de plus en plus récurrentes et intenses, il est temps que l'humanité prenne ses responsabilités si nous voulons encore « profiter » de la nature. »

Bénédicte Canal,
Chargée d'études à la LPO de la Loire

¹ Lors de la construction d'infrastructures routières, de nombreux habitats naturels sont sacrifiés. Des mesures ERC (Éviter-Réduire-Compenser) visent à pallier au mieux ces destructions. Suite à la déviation routière de Saint-Marcellin-en-Forez, la LPO de la Loire suit depuis plusieurs années l'évolution des habitats et des espèces sur des parcelles compensatoires.



Un paysage presque lunaire © Bénédicte Canal



Crise climatique dans la Loire : les preuves en images

Comme beaucoup d'autres, le département de la Loire a vécu en 2022 une crise climatique sans précédent, battant tous ses records de chaleur et de sécheresse. Nos adhérents l'ont fixée en images lors de leurs sorties sur le terrain.

L'aspect le plus visible de cet emballement de la météo fut pendant plusieurs mois (et jusque tard dans l'automne), un niveau dramatiquement bas des eaux des rivières et ruisseaux, mais aussi des zones humides, plans d'eau et barrages, dans tous les secteurs du département. À cela sont venus s'ajouter cet été de sévères incendies de végétation dans des zones qui n'en avaient jamais connu auparavant...

Il est encore trop tôt pour mesurer avec précision l'impact de cette surchauffe historique sur la biodiversité ligérienne. Mais les premiers indices remontant du terrain cet automne, via les observations des adhérents et salariés de la LPO de la Loire, n'étaient guère encourageants : déficit marqué des ressources alimentaires disponibles pour la faune sauvage sous forme végétale, d'insectes ou de micromammifères ; assèchement complet ou fort réchauffement des eaux vives ; reproduction mauvaise ou médiocre pour de nombreuses espèces emblématiques comme les cigognes, milans, busards, ou plus « modestes » comme les passereaux insectivores, les oiseaux des milieux humides ou les chauves-souris...

Les observations, comptages et inventaires à réaliser en 2023 devraient permettre de mieux mesurer l'impact de cette « saison en enfer » pour la biodiversité ligérienne. En attendant, pour en garder la mémoire, voici quelques clichés marquants, saisis pendant l'année écoulée par les adhérents ou salariés de la LPO de la Loire lors de leurs sorties sur le terrain.

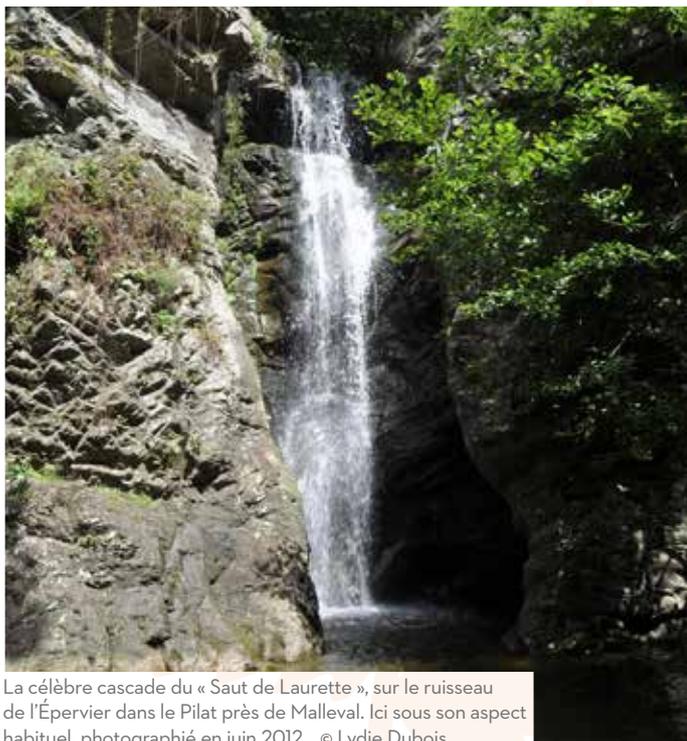
*Henri Colomb,
Bénévole et délégué territorial de la LPO de la Loire*



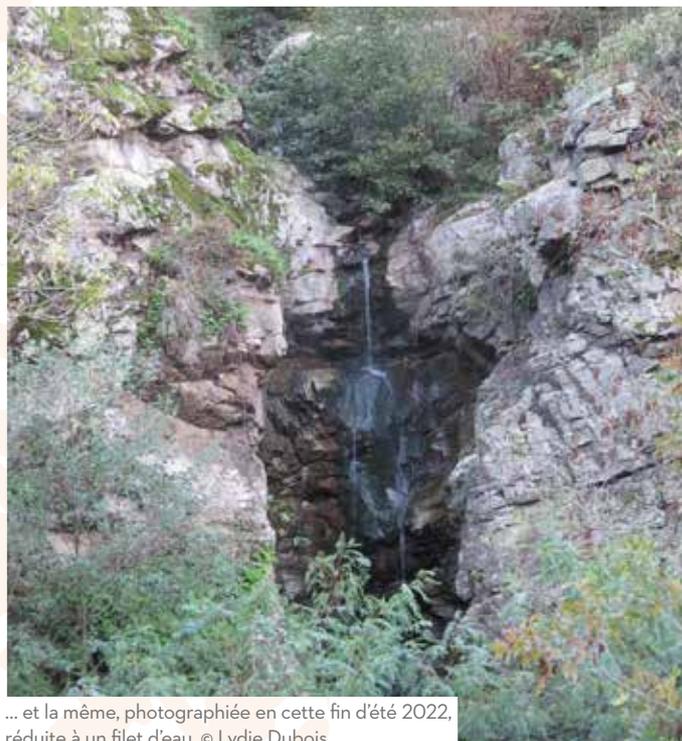
Le sol desséché de la tourbière de la « Rivière noire », dans les Monts de la Madeleine, 6 juin 2022 © René Diez



Photographiée le 8 août 2022 près de Changy par René Diez, adhérent LPO du Roannais, La Teyssonne, totalement à sec. État jamais vu depuis 1981, année où ce bénévole y a commencé un suivi des cycloplongeurs. © René Diez



La célèbre cascade du « Saut de Laurette », sur le ruisseau de l'Épervier dans le Pilat près de Malleval. Ici sous son aspect habituel, photographié en juin 2012... © Lydie Dubois



... et la même, photographiée en cette fin d'été 2022, réduite à un filet d'eau. © Lydie Dubois



L'Isable, près du village de Saint-Polgues, dans le Roannais, photographiée début août par Vincent Miquel, adhérent de la LPO. Cette belle rivière est restée totalement à sec pendant un mois entre juillet et août. © Vincent Miquel



Le Barrage de La Tâche, à Renaison, une des réserves d'eau potable de l'agglomération Roannaise, photographié ici vers la mi-août à un niveau très bas © Frank Goutaudier

ABC : Lentigny recense sa biodiversité pour la protéger

Selon l'UICN¹, 96% des français « jugent insuffisantes les dépenses consacrées par l'État à la protection de la nature ». Les Atlas de la Biodiversité Communale (ABC) visent à agir dans ce sens. Un exemple avec Lentigny.

Depuis 2021, Lentigny, village de 1700 habitants pour environ 11 km² au pied de la côte roannaise, fait partie des presque 2800 communes à avoir réalisé un ABC. Ces inventaires naturalistes et animations, organisés sur un territoire donné, sont majoritairement financés par l'OFB². Lentigny s'est focalisé sur l'avifaune (oiseaux), l'herpétofaune (lézards, serpents et amphibiens) et la chiroptérofaune (chauves-souris).

L'un des objectifs de la démarche est, selon Rodney Salhi et Amélie Lefranc, élus de Lentigny, d'améliorer les connaissances naturalistes de la commune, car pour eux : « la connaissance est la base de tout projet avant d'agir ». Ils veulent aussi démontrer que les petites communes peuvent agir pour la biodiversité et encouragent celles alentour à faire de même. Des actions menées en faveur de l'ABC comme un concours photos, des présentations d'espèces... ont rassemblé passionnés et curieux de divers villages du coin. C'est un autre de leurs objectifs : faire prendre conscience aux citoyens de la richesse de la nature qui les entoure.

Même les enfants ont contribué en construisant des nichoirs à oiseaux et des gîtes à chauve-souris pour leur école. Ce projet pourrait même permettre d'accompagner les agriculteurs, conscients de l'enjeu de leurs parcelles, dans l'amélioration de leurs pratiques.

¹ Union Internationale pour la Conservation de la Nature

² Office Français de la Biodiversité



Nichoir construit par les enfants, posé dans la cour de l'école © Rodney Salhi

Un amphibien et des passereaux rares

Bertrand Tranchand, chargé de mission à la LPO, dresse le bilan actuel de cet atlas : depuis le début du projet, 6200 données ont été collectées sur la commune, soit deux fois plus que ce que la base de données « Faune Loire » possédait jusque-là. Pour l'avifaune, 18 territoires de strigiformes (rapaces nocturnes) ont été mis en évidence, ainsi que des passereaux rares dans le département comme le gobemouche gris (*Muscicapa striata*) et la cisticole des joncs (*Cisticola juncidis*). Pour l'herpétofaune, un lézard, l'orvet fragile (*Anguis fragilis*) et un amphibien menacé régionalement, le triton crêté (*Triturus cristatus*) ont été découverts. Enfin pour la chiroptérofaune, dont Lentigny ne possédait aucune donnée, douze espèces ont été détectées.

Maintenant une réflexion est engagée pour mettre en place des actions concrètes : restaurations de mares, taille des arbres têtards... et un volontaire en service civique à la LPO de la Loire travaille sur ce projet depuis décembre 2022.

Frank Goutaudier,
Bénévole LPO dans la Loire



Lentigny, paysage champêtre au pied de la Côte Roannaise © Bertrand Tranchand

Des oiseaux de terre et de cendres

Rencontre dans son atelier de Saint-Héand avec Béatrice Villié-Mantelin, céramiste spécialiste de la céramique animalière et particulièrement des oiseaux, qu'elle modèle en grès.

Passionnée de nature, Béatrice collecte tout au long des saisons du bois, des coquillages, des pierres, qu'elle garde précieusement pour accompagner les divers animaux qu'elle réalise : marmottes, hérissons, crapauds et surtout oiseaux de toutes sortes. L'artiste crée également des pots en céramique. Béatrice travaille le grès et utilise des émaux à base de cendres de végétaux (lavande, foin, châtaignier, chêne) ou de roches. La composition de ses émaux est un travail de longue haleine. Il lui faut tout d'abord brûler les végétaux ou récupérer des cendres, les tamiser, puis faire des pesées précises, des essais et ajuster avec des silicates pour que l'émail fonde jusqu'à obtenir le résultat recherché.

Grâce à son sens de l'observation, Béatrice mûrit longtemps l'objet qu'elle veut réaliser avant de le modeler et de le cuire, travail qui se fait en quatre à huit jours dans l'atelier !



La céramiste au travail dans son atelier © Suzanne Perrin



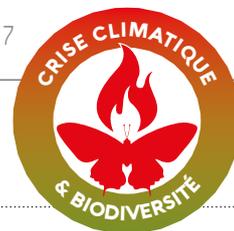
Chouette effraie en grès © Suzanne Perrin

Faux busards, vrais appelants

Pendant le confinement, la LPO lui a demandé de créer des leurres imitant la femelle du busard cendré en position de couvaison afin d'attirer les mâles. Ces silhouettes ont été posées sur des sites de reproduction de busards dans la Loire, avec des résultats encourageants : survols, parades, installations de busards près des formes modelées en terre de grès qui ne craignent ni la pluie, ni même le gel en hiver. Un petit secret dévoilé par Béatrice : ses meilleurs outils de travail sont des outils de dentiste !

Béatrice a exposé l'été dernier ses pièces en céramique dans la Drôme à Mirmande. On peut retrouver ses œuvres sur place à Saint-Héand dans sa salle d'exposition et en projet aux Ateliers de la rue Raisin à Saint-Étienne. En mars 2023, elle participera comme toutes les années aux journées européennes des métiers d'art. C'est une passionnée de nature qui ne compte pas son temps entre l'observation, la création, la première cuisson, l'émaillage et pour finir, la dernière cuisson à 1300 degrés. À la sortie du four, c'est la passion qui fait le résultat. Comme le dit Béatrice : « *La nature nous apprend tout. Elle nous fournit les matières premières et le feu achève le travail.* » Qu'elle soit ici remerciée pour cette rencontre hors du temps, tournée vers la nature et empreinte de poésie.

Suzanne Perrin,
Bénévole LPO dans la Loire



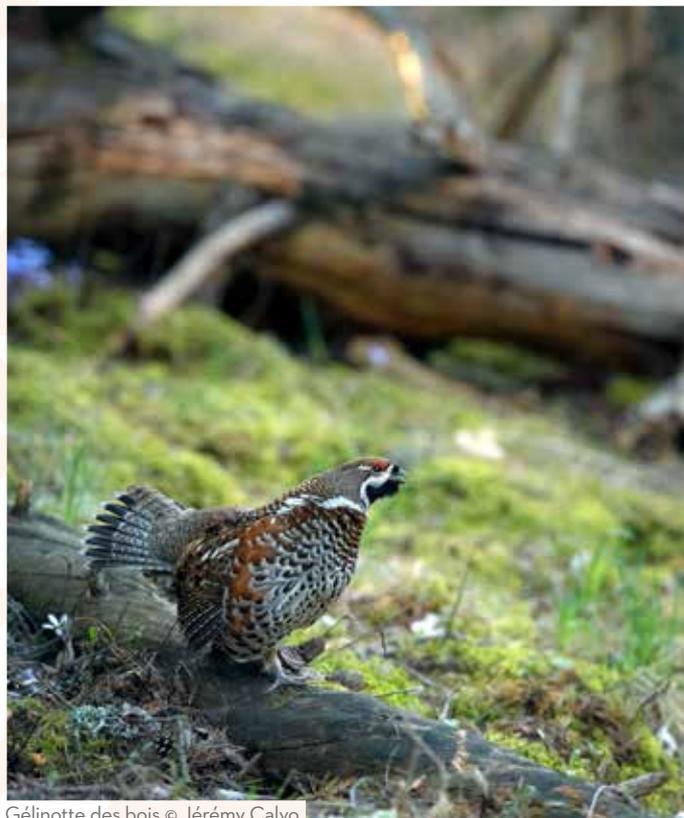
C'est de saison : la gélinotte des bois

La Loire connaît une grande diversité de climats : en plaine, en plein hiver, le gel peut figer les étangs quelques jours, mais le redoux est en général rapide. Il en va tout autrement en altitude où les grandes sapinières restent dans le froid et la neige une grande partie de l'hiver, jusqu'au printemps.

Dans ces milieux forestiers hostiles vit pourtant l'un des oiseaux les plus rares et méconnus du département : la gélinotte des bois. Un tétraonidé parfaitement adapté aux climats rigoureux : son plumage dense jusqu'au bout des doigts lui assure une protection parfaite. En hiver, elle adapte son régime alimentaire aux ressources disponibles : lorsqu'une neige épaisse recouvre le sol, elle se nourrit alors dans les frondaisons, de baies et bourgeons.

Sa rareté, sa discrétion et ses mœurs farouches en font un oiseau pratiquement invisible. Seules ses traces prouvent sa présence : crottes caractéristiques sous les perchoirs et arbres nourriciers, et pistes sur la neige, ses pattes lui permettant de se déplacer sans s'enfoncer. De très rares igloos ont aussi été découverts, ces cavités dans la neige poudreuse où l'oiseau s'enfouit pour la nuit.

Très rare dans la Loire, la gélinotte des bois semble se maintenir encore aujourd'hui. Mais qu'en sera-t-il avec le changement climatique ?



Gélinotte des bois © Jérémy Calvo

Laurent Goujon,

Bénévole et délégué territorial de la LPO de la Loire

Reprise des animations mensuelles LPO à l'Écopôle du Forez



Sortie ornithologique hivernale à l'Écopôle du Forez © Henri Colomb

Après deux ans de suspension, la LPO de la Loire reprend en 2023 ses animations ornithologiques mensuelles pour le grand public à l'Écopôle du Forez.

Chaque premier dimanche du mois, dès le 8/01, un ornithologue bénévole de la LPO accueillera le public dans ce vaste espace naturel des bords de Loire situé à Chambéon, près de Feurs. Après une présentation du site depuis la nef d'accueil, la visite se poursuivra sur les sentiers et autour des étangs formés d'anciennes gravières réhabilitées depuis trente ans par la FRAPNA (aujourd'hui FNE Loire) pour en faire la plus grande réserve ornithologique de Rhône-Alpes.

Ces visites guidées ont lieu de 14h30 à 17h00, mais le bâtiment d'accueil est ouvert dès 13h30. Nombre de participants limité à 15 personnes sur inscription. Animation payante (5 ou 7€ selon la saison), tarif réduit pour les adhérents FNE et LPO. Inscription préalable obligatoire : loireinvert.fr (ou à l'accueil de l'Écopôle du Forez les jours d'ouverture).

Prévoir vêtements adaptés au terrain et à la météo et chaussures de marche ou bottes. Possibilité de prêt gratuit de jumelles sur place et mise à disposition de matériel optique de qualité en partenariat avec Swarovski Optik.

Henri Colomb,

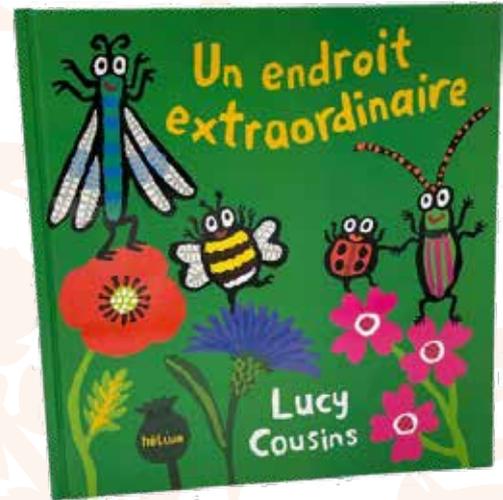
Bénévole et délégué territorial de la LPO de la Loire

Le coin des livres

« Un endroit extraordinaire », par Lucy Cousin (éditions Hélicon - 14,90 €)

Comment sensibiliser les enfants aux questions de la protection de la nature ? Cet album paraît idéal pour cela. Au départ, l'abeille, la coccinelle et la libellule partagent le même rêve : trouver un endroit extraordinaire qui convienne à chacun, quelles que soient leurs différences. Elles essaient ainsi le trottoir, une mare, un arbre, des feuilles, mais chaque lieu présente un inconvénient insupportable.

La solution vient d'un papillon qui les guide dans un jardin : des fleurs, une mare, pas de voitures, pas de pesticides. Cet album très coloré, aux illustrations contrastées, permet dès 2 ou 3 ans d'aborder de façon joyeuse les questions de l'écosystème et du respect de la nature.



*Blandine Blanc,
Bénévole LPO dans la Loire*

Bienvenue aux trois nouvelles têtes de la LPO de la Loire

Yasmine, éducatrice environnement et développement durable

Après deux CDD en 2020/2021 et 2022, Yasmine Sarraf a intégré l'équipe en octobre comme éducatrice à l'environnement et au développement durable. Titulaire d'un DESS « *éthologie et chronobiologie du comportement* », complété par un diplôme en infographie, elle a travaillé plusieurs années en parc zoologique comme gestionnaire de collection et responsable pédagogique. En 2016, elle devient bénévole : comptage hivernal des milans royaux, création de jeux et de panneaux pour les stands, etc. Elle parle désormais de « *petites bêtes pas si bêtes* », d'oiseaux et de biodiversité lors de ses animations.



Ambroisine, ambassadrice Refuges

Le 2 novembre 2022, Ambroisine Brobbel-Dorsman a intégré l'équipe de la Loire dans le cadre d'une mission de service civique d'une durée de 6 mois en tant qu'ambassadrice Refuges. Après une licence de biologie-écologie à l'université de Bourgogne-Franche Comté de Besançon, elle a débuté en septembre un master en biologie-agrosécience à l'université de Reims-Champagne-Ardenne. N'étant pas convaincue de sa bonne orientation, la voici aujourd'hui à Saint-Étienne pour aider à la mission Refuges.



Jules, ambassadeur biodiversité

Comme Ambroisine, Jules Demange a obtenu sa licence de biologie-écologie à l'université de Bourgogne-Franche Comté (Besançon BFC). N'ayant pas obtenu les masters qu'il souhaitait, il a décidé d'effectuer une mission de service civique au sein de la LPO pendant 6 mois à compter de décembre 2022. Sa mission, en tant qu'ambassadeur de la biodiversité, est de travailler avec Bertrand Tranchand sur l'atlas de la biodiversité de Lentigny, notamment de réaliser la cartographie des habitats, d'organiser des chantiers bénévoles et d'animer des enquêtes participatives.



Un nouveau Refuge LPO de collectivité à Fontanès

Face au dérèglement climatique et à la perte de biodiversité, la commune de Fontanès a engagé une démarche active pour créer des conditions favorables à la faune et à la flore sauvages et valoriser son patrimoine naturel.

Une convention Refuge a été signée en 2021 par la municipalité de Fontanès¹ avec la LPO pour 5 ans pour la zone du Rio : située pas très loin de l'école, c'est un espace agréable, près d'une base de loisirs et avec un potentiel assez élevé pour la biodiversité.

Le label « Refuge LPO » comprend des inventaires et un diagnostic écologique du site, puis la rédaction d'un plan d'actions sur 5 ans avec des préconisations à valider. La LPO accompagne la commune avec son expertise, la conseille pour les aménagements et propose des animations de sensibilisation pour tous les publics.

Deux inventaires ont recensé 26 espèces d'oiseaux (nombre élevé compte tenu de la petite taille du site), des odonates, des papillons et des amphibiens. Le lavoir et la fontaine sont de bons réservoirs de biodiversité pour la reproduction, les ressources alimentaires et l'abreuvement de la petite faune.

En novembre 2021, la LPO a remis à la commune un dossier contenant :

- des préconisations de gestion : tontes différenciées, conservation des ronces, du lierre et de la haie, conservation du muret de pierres...
- et des propositions d'aménagements spécifiques : planter une haie champêtre pour favoriser une biodiversité plus riche ; mettre en place un tas de pierres, un tas de bois ; construire une spirale d'aromatiques ; créer un jardin à papillon ; installer des nichoirs, des gîtes ; valoriser le refuge...



Prairie fleurie plantée en 2022 © Marie-Hélène Chillet

C'est le Conseil Municipal qui choisit les actions à mener et fixe le calendrier prévisionnel.

En 2022, les jeunes du Conseil Municipal Enfants voulaient construire des nichoirs. Les élus leur ont expliqué la démarche Refuge et ont soutenu la fabrication de six nichoirs et d'un gîte à chauves-souris. Les enfants ont aussi bénéficié d'une animation pédagogique d'Anne Brunel, éducatrice nature à la LPO.

Une prairie fleurie a été semée, assez tard à cause de la sécheresse, avec un résultat superbe qui offrira gîte et couvert aux insectes auxiliaires, pollinisateurs et papillons.

Les réalisations pour 2023 seront décidées bientôt, suite à une rencontre entre LPO et élus. Ce refuge est aujourd'hui une vitrine qui valorise les efforts de protection de la nature de proximité de la municipalité en y associant les habitants.

Marie-Hélène Chillet,

Bénévole et déléguée territoriale de la LPO dans la Loire

¹ Commune rurale de 681 habitant·e-s, située au sud des Monts du Lyonnais, entre 633 et 900 m d'altitude.



Le refuge LPO du Rio à Fontanès © Marie-Hélène Chillet

Massif du Bargy : abattage honteux des bouquetins !

Retour sur ce dossier polémique entre bouquetins, agriculteurs, associations naturalistes et services de l'État... qui a continué à faire couler de l'encre autant que du sang en 2022.

Une épidémie de brucellose touche les bouquetins du massif du Bargy en Haute-Savoie et menace la filière laitière locale. Cette infection bactérienne, originaire du cheptel domestique, peut circuler entre les animaux sauvages, domestiques et l'Homme. Ce dossier, pesant tant sur le plan écologique, économique que sanitaire, mérite une gestion pertinente et éclairée. L'actualité de l'hiver dernier nous l'a tristement rappelé quand un troupeau de vaches laitières ayant estivé sur le massif a été entièrement abattu après que deux cas de brucellose soient détectés dans le cheptel.

Cette triste histoire commence en 2011 quand deux enfants de la vallée sont infectés, alors que la France est pourtant déclarée indemne de la brucellose depuis 2005. Rapidement, les services sanitaires remontent jusqu'à un troupeau bovin du massif et des prélèvements sont menés sur la faune sauvage des environs. Le verdict tombe : la maladie s'est réfugiée dans la population locale de bouquetins de Alpes. Depuis lors, un bras de fer s'est engagé entre une partie du monde agricole, partisan d'une extermination totale de la population de bouquetins afin de préserver l'activité pastorale, et le monde environnemental, lui favorable à une gestion plus responsable de la crise épargnant les animaux sains du massif mais visant bien à faire disparaître la brucellose.



Bouquetin des Alpes © Maeva Adam



Bouquetin des Alpes © Jean Bisetti

Sur environ 600 individus présents sur le massif en 2012, 337 sont alors abattus de manière indiscriminée (comprenez sans savoir si l'animal était réellement porteur de la bactérie ou non). Puis grâce à l'engagement tenace des associations de protection de l'environnement et à des argumentaires reposants sur les travaux de scientifiques indépendants, de nouvelles méthodes sont appliquées : les bouquetins sont capturés, marqués et testés. Au fil des années, 127 d'entre eux, testés séropositifs, sont euthanasiés. Mais les animaux sains sont préservés. La prévalence de la maladie dans la population est divisée par dix en cinq ans et approche du taux d'extinction naturel !

En 2022, la population des bouquetins des Alpes sur le massif du Bargy est estimée entre 340 à 410 individus avec une prévalence de la maladie de seulement 4%. Mais la découverte l'année précédente de deux vaches malades dans un élevage de Saint-Laurent et l'abattage total du troupeau concerné en janvier ravive la crise. Des éleveurs manifestent et répandent du lisier par deux fois devant les locaux de France Nature Environnement Haute-Savoie, association en première ligne sur ce dossier, et font pression sur les pouvoirs publics pour de nouveaux abattages massifs. Le Préfet tente de prendre un arrêté dans ce sens en avril pour faire abattre 170 bouquetins dans l'été. Il est heureusement suspendu par le tribunal de Grenoble suite à une action en justice portée par des associations dont la LPO, FNE 74, l'ASPAS, One Voice, Animal Cross et AVES, rejoints par 16 000 signataires d'une pétition organisée en urgence.

Cependant, le préfet de Haute-Savoie ne comptait visiblement pas en rester là puisque les 17 et 18 octobre 2022, il organise en catimini un massacre indiscriminé de 75 bouquetins (voir photo ci-dessous). Afin de devancer et contourner la décision des juges, l'arrêté paraît cette fois-ci le jour même des tirs. Ainsi, les militants de la protection de l'environnement et les juges sont pris de cours : les bouquetins seront déjà morts avant que toute action puisse être lancée ! Cette décision révoltante est prise contre l'avis du Conseil National de Protection de la Nature et contre l'avis de 88% des votants de l'enquête publique. Elle coïncide cependant très bien avec l'agenda du Ministre de l'agriculture, Marc Fesneau, en visite en Haute-Savoie pour parler justement du loup et des bouquetins avec les éleveurs. Il ne souhaitait visiblement pas arriver les mains vides...

61 bouquetins ont été abattus lors de ces deux sombres journées. 96% d'entre eux étaient sains. Les associations se mobilisent alors pour tenter de sauver les 14 autres animaux que l'arrêté permet d'abattre. Le Préfet décidera finalement de suspendre son arrêté avant une audience au tribunal probablement perdue d'avance.

Ce dossier révèle à quel point la biodiversité est aujourd'hui encore perçue comme un élément sacrificable face aux enjeux économiques. Alors même que le monde scientifique explique que les abattages massifs sont inefficaces voire contre-productifs, alors que des solutions réalistes existent et ont prouvé leur efficacité et que les citoyens ont exprimé à de nombreuses reprises leur opposition à ces méthodes. Alors que la justice s'est également exprimée contre les arrêtés... Le bouquetin des Alpes, espèce pourtant protégée, est encore une fois victime des fusils, de la pression des lobbys et d'un coup bas politique.

Heureusement, il y a aussi des hommes et des femmes pour agir en faveur du vivant. La LPO rend hommage à celles et ceux qui luttent et qui parfois malheureusement aussi pleurent pour les bouquetins du Bargy. Nos encouragements vont tout particulièrement à Jean-Pierre Couzat, mobilisé sur ce dossier depuis maintenant plus de dix ans au sein de France Nature Environnement Haute-Savoie et la LPO AuRA. Nos remerciements également à Allain Bougrain Dubourg pour ses interventions auprès du Ministre M. Bechu.

*Thibault Goutin,
Bénévole LPO en Haute-Savoie*



Abattage des bouquetins en octobre 2022 © FNE



Migration au défilé © Raymond Bedouet

Suivi de la migration postnuptiale au défilé de l'Écluse : le bilan 2022

En novembre, nos spotteurs terminaient la 30^{ème} année de suivi de la migration au Défilé de l'Écluse. Si nous écrivons ces lignes seulement quelques jours après avoir rangé les jumelles, nous pouvons déjà vous présenter un premier bilan 2022.

Grâce au soutien de la Station ornithologique suisse et du Groupe Ornithologique du Bassin Genevois, 1453 heures de suivi ont été effectuées du 18 juillet au 20 novembre. En tout, 253 327 oiseaux ont été comptabilisés pour 98 espèces.

Milan noir : le « rush » a longtemps été attendu... mais n'est pas vraiment arrivé ! Au total, 5025 oiseaux ont été comptés, bien en dessous des chiffres 2007-2021. Les températures caniculaires et le grand ciel bleu sont les principaux suspects... Sans blocage météo et avec des ascendances thermiques leur permettant de passer très haut, les milans noirs ont très certainement échappé à nos observateurs assidus. Nous pouvons tout de même compter 13 journées dépassant la centaine d'individus, dont une journée pic à 623 oiseaux le 6 août 2022.

Bondrée apivore : une saison globalement dans la moyenne avec 4366 individus passés au-dessus du spot et un pic de passage entre le 25 et le 31 août.

Milan royal : il a fallu attendre le 22 septembre pour dépasser l'effectif journalier des 500 milans royaux. Puis les choses sérieuses ont commencé le 3 octobre avec 1500 individus

comptés, puis 1650 le 4 octobre... et jusqu'à 2421 le 6 octobre ! Cette journée signe le record journée du site pour le l'espèce, l'ancien étant à 2112 en 2020. Au total, 15 132 oiseaux auront été comptés.

Buse variable : 10 519 individus comptés ; les buses se sont montrées timides cette année...

Cigognes : record battu pour la cigogne blanche avec 4448 individus ! Les cigognes noires sont également au rendez-vous avec 90 oiseaux comptés.

Grand cormoran : l'espèce permet de battre le 3^{ème} record de l'année avec 22 477 oiseaux. À noter un très beau passage le 16 octobre où nos spotteurs ont pu voir 1153 individus sur la journée.

Les 3 observations les plus inattendues :

- 1 spatule blanche le 6 octobre (3^{ème} mention sur le site)
- 1 grand labbe le 14 octobre (une seule mention précédemment... en 1981 !)
- 1 cisticole des joncs le 16 août (une seule mention également, en 2008)

La LPO remercie ses deux salariés spotteurs et tous les bénévoles ayant contribué à cette saison. Nous vous donnons rendez-vous en juillet pour de nouvelles aventures ! Retrouvez tous les effectifs des espèces observées sur <https://www.trektellen.nl/site/totals/2422/2022> ▶

Séverine Michaud,
Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie

Brigade « SOS Serpent » : bilan des interventions en 2022

Tous les ans, nous recevons des « alertes » de particuliers ou collectivités qui ont trouvé un serpent dans leur jardin ou leur maison. La brigade SOS Serpent a pour objectif, entre autres, de répondre à ces appels à l'aide.

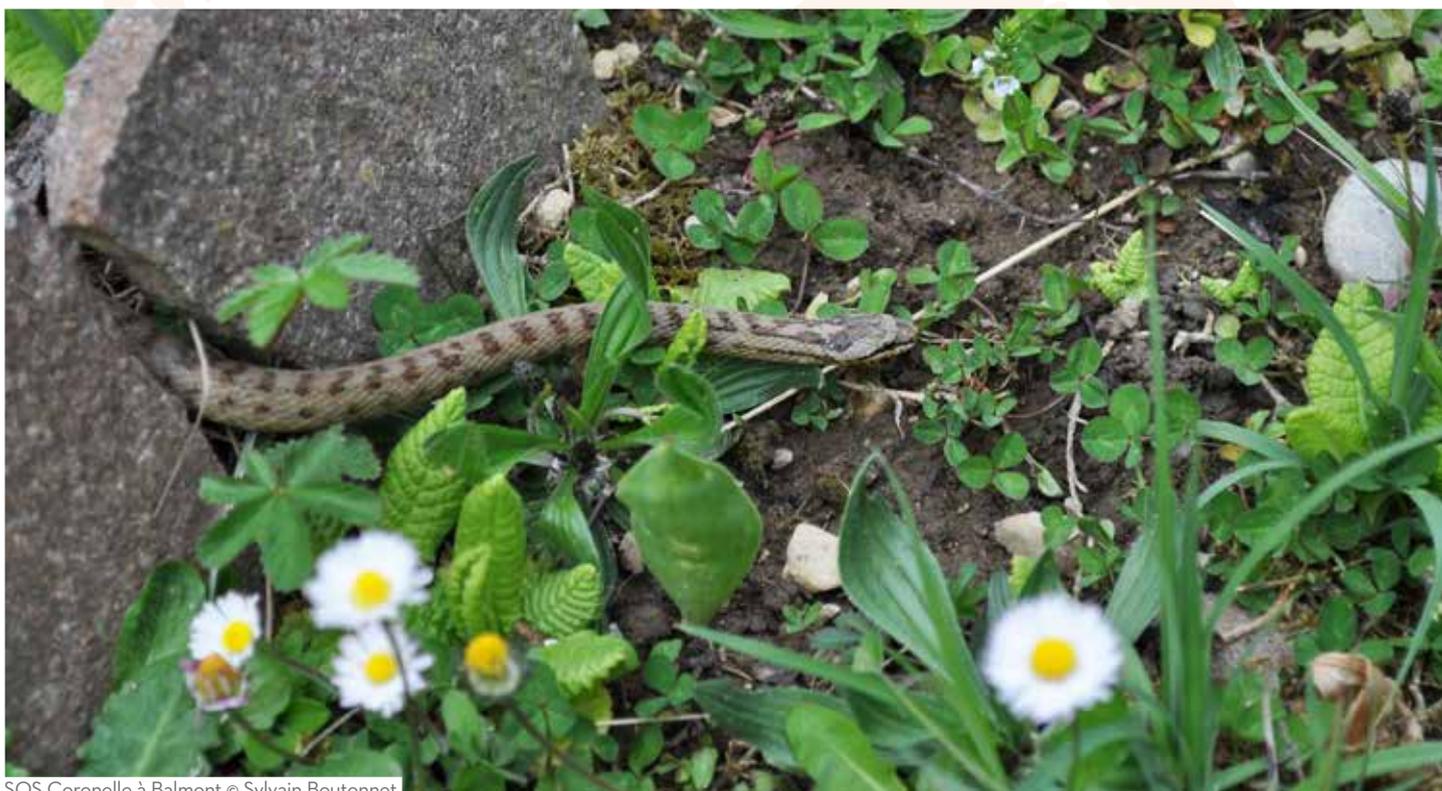
Même s'il est aisé de leur coller l'étiquette de méchants prédateurs, il est important de savoir que les serpents ont un réel rôle à jouer dans les écosystèmes et leur présence dans la nature ou dans un jardin accueillant n'a rien d'anormal. Ils se nourrissent de rongeurs, d'amphibiens, d'invertébrés et de lézards, et les jeunes serpents, sortant plutôt en septembre, mangeront essentiellement des insectes, permettant ainsi l'équilibre de la biodiversité locale.

Les serpents peuvent s'introduire dans les habitations, lorsqu'ils recherchent des endroits à l'abri, frais l'été ou chauds l'hiver. Sa présence, bien que surprenante, n'a rien d'anormal quand on sait que les habitats naturels des serpents (friches, haies, zones humides...) disparaissent petit à petit au profit d'une urbanisation toujours plus grandissante...

Cette année, la campagne « SOS Serpent » a été ouverte le 25 mars avec un serpent découvert dans une cour d'école à Annecy. Notre bénévole Angélique s'est rendue sur place, accompagnée de notre salarié Nicolas, herpétologue confirmé. Plus de serpent en vue mais au vu de la description qui en a été faite, nous pensons qu'il pourrait s'agir d'une couleuvre d'Esculape, certes impressionnante par sa taille... mais inoffensive ! Depuis, nous nous tenons prêts à intervenir si le serpent est de nouveau aperçu mais pas de nouvelles ; bonne nouvelle !

Le 30 mars, une habitante de Thyez découvre deux vipères dans son jardin. Pas de panique : les vipères ont certes la possibilité d'inoculer du venin (pas systématiquement, sa production étant très énergivore), ce sont cependant des animaux placides et plutôt timides qui préfèrent la fuite à l'attaque. Si nous n'avions pas de bénévole suffisamment proche pour se rendre sur place, nous avons pu donner des conseils aux habitants « humains » afin de mieux cohabiter avec leurs colocataires, notamment en leur réservant un coin accueillant à l'écart afin de les éloigner des lieux de passage. Depuis, la cohabitation se déroule bien !

Le 27 avril, des habitants de Balmont (près d'Annecy) nous contactent, car une coronelle lisse se trouve dans leur jardin. Nicolas, accompagné de notre stagiaire Clara (son premier « SOS Serpent » !), se rendent sur place. Le serpent est placide mais peu farouche, ce qui permet de l'observer de très près et rassurer sur son inoffensivité. Comme la plupart de leurs cousins et cousines, les coronelles ne sont pas agressives ! Un beau marais se trouve sur le terrain et le milieu est particulièrement accueillant pour les serpents, l'occasion idéale de rassurer et sensibiliser les habitants à leur présence afin que les prochaines rencontres avec des reptiles soient plus sereines.



SOS Coronelle à Balmont © Sylvain Boutonnet



SOS Coronelle à Balmont © Sylvain Boutonnet

Un mois plus tard, nous recevons un appel pour une couleuvre verte et jaune à Lovagny qui se prélassait sur la terrasse, se tenant si près de la baie vitrée qu'elle effraie quelque peu les propriétaires des lieux. Nous envoyons sur place Angélique, accompagnée de notre salarié Baptiste. Le serpent n'est pas retrouvé mais des conseils d'aménagement du jardin sont donnés afin de mieux vivre avec les serpents des alentours.

Les 10 et 24 juin, deux couleuvres non identifiées sont aperçues, en train de prédater un lézard vert à Saint-Cergues pour la première et à se prélasser dans l'herbe pour la seconde. Dans les deux cas, des conseils sur l'aménagement du jardin seront suffisants pour que les serpents trouvent leur place à l'écart des habitants.

La troisième vipère de l'année concernera une habitante de Ballaison qui nous contacte le 24 juin. Un premier passage des pompiers n'avait pas permis de retrouver le serpent mais son neveu avait fini par se retrouver nez à nez avec le reptile et avait pu l'éloigner sans dommages. Nos bénévoles sont par la suite entrés en contact avec cette personne afin de la rassurer et de lui donner quelques conseils en cas de nouvelle rencontre avec ce voisin discret. Depuis, la vipère n'est pas revenue.

Le 4 juillet, une coronelle lisse est observée dans un jardin à Saint-Gervais-les-Bains. Il s'agissait simplement pour le propriétaire des lieux de confirmer que le serpent était inoffensif : depuis, la cohabitation se passe bien !

Enfin, la campagne se termine fin juillet avec un appel nous alertant de la présence de plusieurs vipères sous un mazot aux Clefs. Nicolas et Angélique se déplacent sur les lieux mais aucun serpent n'est retrouvé sur place, bien que le site semble particulièrement favorable à leur présence. Le propriétaire des lieux a déposé un mélange d'ail et de cannelle, parfois présenté comme répulsif pour les serpents : une formule qui s'avère totalement inutile... la présence de l'humain qui le dépose ayant probablement un effet plus répulsif que le mélange en lui-même ! Nous rappelons par ailleurs qu'il n'existe à ce jour aucun répulsif pour éloigner les serpents et que seul un aménagement adéquat du jardin permet une cohabitation pacifique.

À noter également une alerte le 5 juillet concernant des serpents sous une terrasse en Isère... qui a donc été transmise à nos collègues isérois.

La brigade SOS Serpent comprend de multiples référents herpétologues, spécialistes professionnels et bénévoles habilités, qui ont pour missions de sensibiliser, conseiller et informer le public à propos des serpents, afin de mieux connaître et protéger ces espèces de notre région. Vous souhaitez les rejoindre ? Contactez-nous !

Séverine Michaud,
Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie

Faune Haute-Savoie, c'est fini !

Après 15 années de loyaux services, les sites Faune-locaux (Visionature) sur lesquels vous transmettez vos observations vont fermer, mais lisez bien cet article jusqu'au bout, et détendez-vous...

La gestion des sites Faune-locaux devenant trop complexe, un nouveau choix s'est imposé. Les bases de données ont été fusionnées pour n'en faire plus qu'une seule : faune-aura.org

Cette nouvelle interface est très similaire à Faune France et pour cause, c'est une fenêtre régionale sur l'ensemble de vos données saisies sur les sites locaux depuis leur création.

Vos identifiants de connexion ne changent pas. Si vous les avez perdus, rendez-vous sur l'onglet « Aide et tutos - À l'aide : gérer ses identifiants de connexion » et en cas de besoin, contactez-nous. Surtout ne créez pas de nouveau compte !

Actus, bilans, cartes, c'est désormais ici que vous trouverez l'info naturaliste régionale. Progressivement les anciens sites seront vidés, puis fermés.

Un tel déménagement entraîne souvent des bugs, des oublis, des erreurs. Nous sommes des dizaines à préparer les cartons, mais pas infallibles ! Si vous constatez des petits problèmes, soyez patients et contactez-nous.

Les administrateurs de faune-aura.org



En Haute-Savoie, la LPO fait sa rentrée !

Été rime avec congé, mais aussi avec rentrée ! Pour fêter les retrouvailles et la reprise des activités, rien de tel qu'un événement d'envergure.

Le 16 septembre 2022, la LPO de Haute-Savoie organisait sa rentrée dans la salle polyvalente de l'EPLEFPA de Contamines-sur-Arve, lycée agricole et Refuge LPO.

Cette soirée, préparée avec soin par la commission vie associative, invitait les récents sympathisants de la LPO à rejoindre nos actions et les habitués à se remobiliser pour la saison à venir.

Pour cela un programme original a été imaginé :

- Une heure de visite libre entre différents pôles thématiques où les bénévoles actifs présentaient leur action et notait les contacts des intéressés.
- Puis 45 minutes chrono de plénière pour présenter la LPO, ses actualités et faire le bilan de trois actions récentes.
- Enfin, partage d'un repas pour poursuivre les échanges et fêter une nouvelle année d'engagement pour la biodiversité.



Rentrée LPO 2022 © Christophe Charobert

Merci aux bénévoles pour leurs efforts sur la décoration de la salle et la qualité de l'accueil des visiteurs ! Avec une cinquantaine de présents, cette rentrée a été un succès.

*Thibault Goutin,
Bénévole LPO en Haute-Savoie*

Entretien avec Laura Guyot

Laura Guyot a été élue au Comité Territorial lors des dernières Assises. Elle répond à nos questions !

• **Quand et comment a débuté ton intérêt pour la nature et la faune sauvage ?**

Depuis petite, mon père m'emmenait pour des balades à la pêche et aux champignons, éveillant mon intérêt à la nature. Je me suis ensuite orientée vers des études dans l'environnement.

• **Comment es-tu arrivée à la LPO de Haute-Savoie et quel est ton degré d'implication dans notre association ?**

J'ai adhéré à la LPO il y a une dizaine d'années via le Groupe Jeunes : je retrouvais des personnes de mon âge avec les mêmes centres d'intérêts. J'ai d'abord beaucoup observé lors des sorties puis c'est en contribuant à la préparation de l'agenda du Groupe Jeunes que j'ai commencé à proposer des animations. Parallèlement, j'ai participé à la formation ornitho qui m'a permis de renforcer mes connaissances. Depuis, j'ai donc intégré le Comité Territorial et récemment, je me suis proposée pour devenir co-référente du groupe chiroptères.

• **Quel animal sauvage ou cause pour l'environnement t'importe particulièrement et pourquoi ?**

Avez-vous déjà ressenti de l'émerveillement devant un arbre gigantesque? C'est en ayant ce sentiment d'être un tout petit humain parmi le reste de la nature que j'ai eu envie de la respecter. Il a fallu des milliers d'années pour que les milieux trouvent un équilibre et seulement quelques dizaines d'années pour que l'humain déstabilise une bonne partie de la planète. Ce qui m'importe donc particulièrement, c'est d'aider les gens à se rapprocher des autres et de la nature, afin que le partage et l'entraide remplacent notre système actuel basé sur la consommation et le profit.



Laura Guyot © LPO AuRA

• **Quelle observation naturaliste t'a particulièrement marquée et que tu aurais envie de raconter ?**

Lors d'un comptage de tétras lyre dans les Aravis, j'ai adoré l'ambiance sur la neige entre rêve et réalité. Au col, nous n'avons pas observé de tétras mais un blaireau, vers 7h00 du matin, qui est passé à une vingtaine de mètres en dessous de nous et qui ne nous a même pas remarqués.

• **Un message pour les adhérents et adhérentes ?**

Je suis adhérente à la LPO car c'est aussi pour moi un moyen de donner une voix de plus à la défense de la nature. Je conseille de rejoindre la LPO puisque les rencontres sont toujours conviviales et bienveillantes ; toutes les compétences sont bienvenues pour mener des actions efficaces qui permettront de faire face aux changements de demain.

*Propos recueillis par Séverine Michaud,
Chargée de vie associative à la LPO de Haute-Savoie*



Forêt © Julia Peyrottes

Agenda des prochaines sorties

Samedis 14 janvier et 4 février

• Fresques !

Venez découvrir les grands enjeux de la protection de l'environnement en participant à des ateliers créatifs, collaboratifs et mobilisateurs : les fresques !

Rendez-vous à Thonon-les-Bains (salle des Amis de la Nature) le 14 janvier et à Chavanod (salle de l'étang) le 4 février.

Inscriptions : thibaultgoutin.lpo74@gmail.com ▶

Renseignements : groupejeunes.haute-savoie@lpo.fr ▶ ou au 04 37 61 05 06

Samedi 14 janvier et dimanche 15 janvier

• Comptages Wetlands

À l'initiative de Wetlands International, ce dénombrement simultané des oiseaux d'eau dans toute l'Europe permet de recueillir des informations sur l'état des populations, leur répartition et leur évolution démographique.

Au Léman : samedi 14 janvier, inscriptions :

stephane.carr@gmx.com ▶

Au lac d'Annecy : dimanche 15 janvier, inscriptions :

bruno.benjamin74@gmail.com ▶

Samedi 4 février, jeudi 9 février, dimanche 19 février

• Chantiers à Guidou

Plusieurs chantiers sont organisés tout au long de l'année dans le cadre du plan de gestion du site. Au programme : entretien des lisières et des mares, fauche des dunes à orchidées, arrachage des solidages... avec un objectif : maintenir et faire prospérer la biodiversité du site !

Renseignements et inscriptions au 04 37 61 05 06 ou à : haute-savoie@lpo.fr ▶



Pic épeiche © Jean Bisetti

Dimanche 5 février

• Journée Mondiale des Zones humides sur le Léman

À l'occasion de la Journée Mondiale des Zones Humides 2023, nous vous proposons de découvrir les oiseaux d'eau en hivernage sur les rives du Léman.

Rendez-vous à 8^h30 sur le port de Tougues à Chens-sur-Léman.

Renseignements et inscriptions à haute-savoie@lpo.fr ▶ ou au 04 37 61 05 06

Dimanche 5 février

• Journée Mondiale des Zones Humides à la roselière d'Albigny

Fêtons ensemble les 51 ans de la convention RAMSAR qui officialisait la protection et la restauration des zones humides de la planète.

Entrée libre de 10^h00 à 17^h00, en partenariat avec la ville d'Annecy. Rendez-vous directement au niveau de la roselière.

Renseignements à haute-savoie@lpo.fr ▶ ou au 04 37 61 05 06

Samedi 4 mars

• 15^{ème} Nuit de la Chouette

Allons voir si la nuit tous les chats huant sont gris !

Rendez-vous à 17^h00 devant l'église de Sales pour tenter d'observer deux habitantes de nos ciels nocturnes.

Renseignements et inscriptions auprès de Didier Besson à didierbesson077@gmail.com ▶

Dimanche 19 mars

• Oiseaux du Léman

Venez découvrir les espèces sédentaires, hivernantes et migratrices que l'on peut croiser sur les rives du Léman.

Informations et inscriptions auprès de Elisabeth Rocheteau au 06 74 96 01 26



Fuligule milouin © Jean Bisetti